



Cours D'Histore-Geo Terminale

Methodologie, Cours et Exercices

Leçon 1 : L'ONU

INTRODUCTION

L'échec de la SDN (Société des Nations) va conduire les alliés à mettre en place une nouvelle organisation (dite organisation des Nation Unies) le 26 juin 1945.

Cette organisation doit établir un système permanent de sécurité collective, seul capable d'assurer la paix dans le monde par la collaboration économique et politique de tous les états indépendants.

Malgré quelques succès, l'ONU connaît des difficultés au point que certains elle doit être réformée (refondée).

I. NAISSANCE, OBJECTIF ET PRINCIPE DE L'ONU

Au cours de la seconde guerre mondiale les alliés ou les Nations Unies se réunissent pour harmoniser leurs actions militaires mais aussi pour préparer l'après guerre ; c'est aussi qu'une série de conférence a été organisée.

1. Une naissance par étape

L'initiative du projet de l'ONU revient au président Américain Franklin Denalo Roosevelt.

a- La charte de l'atlantique

Elle a été signé le 14 août 1941 par le président Américain Roosevelt et le premier ministre anglais Winston Churchill. Cette charte a défini les principes essentiels du monde ou les bases du nouvel ordre international.

b- La conférence de Dumbartos Oaks Septembre- octobre 1944

Les experts et les diplomaties des alliés ont dessiné les jalons d'une organisation des Nations Unies

d- La conférence de Yalta (Russie) (4 au 11 février 1945)

Les grandes lignes élaborées à Dumbarton Oaks ont été définitivement arrêtées. Il a été décidé d'organiser une dernière conférence afin de signer la charte de cette nouvelle organisation.

e- La Conférence de San-Francisco (25-26 juin 1945)

Les délégués de 51 pays ont rédigé puis signé l'acte constitutif de l'organisation des Nations Unies mais l'ONU commencé ces activités le 24 octobre 1945.

2- Objectifs et principes de l'ONU

L'ONU a pour objectif de maintenir la paix et sécurité internationale.

Elle doit développer entre les nations des relations amicales fondées sur le principe de l'égalité des peuples et leur droit à disposer d'eux même.

Elle doit favoriser le progrès économique et social (lutte contre la pauvreté, les pandémies) grâce à la coopération internationale.

Elle a pour principe :

- Egalité souveraine des états membre.
- Union des forces pour maintenir la paix et la sécurité.
- La non ignorance dans les affaires des états.

(Depuis 1992 l'ONU pratique le droit d'ingérence humanitaire).

II- LES STRUCTURES DE L'ONU ET LEUR FONCTIONNEMENT.

L'ONU a des organes principaux, secondaires et des organes spécialisés.

1- Les organes centraux ou principaux

a- Le Conseil de Sécurité.

C'est le véritable détenteur du pouvoir. Il est composé de 15 membres à savoir : 5 membres permanents : (la France, les USA, la Grande-Bretagne, URSS, Russie) et de 10 membres élus pour un mandat de 2 ans par l'Assemblée Générale (AG).

Les 5 membres permanents disposent du droit de veto. Pour qu'une décision soit votée de la majorité ne suffit pas. Il faut l'unanimité des 5 membres permanents.

Le conseil de sécurité a pour mission fondamentale le maintien de la paix et de sécurité. Pour se faire, il propose des solutions de règlement des conflits, décide de l'envoi des casques bleus et saisit le tribunal pénal international (PTI). Il prend des résolutions qui ont force de la loi.

b- L'Assemblée Générale (AG).

Elle se compose des 192 Etats membres. Elle tient une session ordinaire annuelle et peut tenir une session extraordinaire quand les besoins l'exigent. Elle débat de toutes les questions, vote le budget.

c- Le Secrétariat Général (SG).

Le secrétariat est élu un mandat de 5 ans par l'assemblée générale sur recommandation conseil de sécurité. L'actuel secrétaire général est le sud coréen Banki Moon. Il assume la gestion administrative technique et financière de l'ONU.

2- Les organes secondaires.

a- Le Conseil Economique et Social (CES).

Il est composé de 54 pays élus par l'assemblée générale pour un mandat de 3 ans. Il examine toutes les questions relatives à la coopération par le biais de ses institutions spécialisées.

b-La Cour Internationale de la Juge (CIJ).

Elle est composée de 9 juges nommés par l'assemblée générale pour un mandat de 9 ans renouvelable par tiers tous les 3 ans. Elle émet des avis consultatifs mais peut prendre des mesures exécutoires si les Etats membres la sollicitent.

3. Les organisations spécialisées.

Ce sont les structures spécialisées destinées à la coopération internationale dans un domaine défini et qui mène une action en faveur de DVP. Il s'agit d'institutions financières spécialisées (banque mondiale, FMI (Fond Monétaire International), d'institutions techniques spécialisées (OMS, UNESCO, UNICEF, OIT) et de commission économique régionale (CEA : Commission Economique Africaine). on a aussi des programmes tels que PAM (Programme Alimentaire Mondial), PNUD (Programme des Nations Unies pour le Développement) et des conférences telles que CNUCED (Conférence des Nations Unies sur le Commerce et le Développement).

III- BILAN DES ACTIVITES DE L'ONU.

Une analyse approfondie permet de distinguer les actions positives de l'ONU (les succès) et des difficultés réelles signées de l'impuissance de l'ONU dans certains domaines.

1- Les succès de l'ONU.

a- Dans domaine du maintien de la paix.

L'ONU est intervenue de façon différenciée pour sauvegarder la paix mondiale. D'une part sur le plein de règlement de différent. Elle a multiplié les enquêtes, les missions de conciliation sous l'égide (direction) du secrétaire général ou de son représentant et des interpositions entre les belligérants.

Ex : FINCUL au sud Liban

ONUCI en Cote d'ivoire

En 2005 -2006 l'ONU a mis en place 18 opérations de maintien de la paix dont 9 en Afrique soit plus de 70 000 casques bleus déployés. L'ONU prend aussi des mesures diplomatiques pouvant aller jusqu'à la rupture de la relation diplomatique (l'Afrique du sud pendant l'apartheid) ou encore des mesures économiques telles que le blocus (l'embargo).

Ex : l'interdiction de vente d'armes aux belligérants de la crise Ivoirienne.

D'autre part, sur le plan de règlement coercitif des conflits.

Ex : la guerre du golf (1990-1991)

Grâce à toutes ses forces, l'ONU a réussi à mettre fin à plusieurs conflits.

Ex : La guerre Iran-Irak (1988), la guerre Kalanga (1961)

Au total les efforts de l'ONU au niveau du maintien de la paix ont été récompensés par deux prix Nobels. En 1988 les casques bleus et en 2001 le Secrétaire Général KOFI ANNAN.

b. Le rôle de l'ONU dans l'évolution des problèmes politiques.

L'ONU est une tribune indispensable à l'expression des revendications dans tous les pays surtout des pays les plus faibles. Elle a été par exemple une tribune qui a permis de dénoncer le colonialisme.

c. L'action économique de l'ONU

L'ONU veut développer les échanges inter nation et supprimer les obstacles à la liberté économique dans les pays du tiers monde. Elle se fait grâce aux institutions spécialisées et aux agences du système onusien.

Ex : Les institutions de Breton Wood (BM, FMI) aident les pays à assainir leur budget.

d. L'action sociale ou humanitaire de l'ONU

Elle dispose de moyens institutionnels pour promouvoir l'action humanitaire. Elle a fait signer des conventions pour la protection des droits de l'homme en 1948.

Le HCR s'occupe des réfugiés des guerres et des catastrophes naturelles.

Malgré des succès, l'ONU connaît d'énormes difficultés.

2. Les insuffisances pour les limites de l'ONU

a. Les limites aux plans culturels et fonctionnels.

- L'utilisation abusive du droit de veto par les membres permanents du Conseil de Sécurité paralyse le fonctionnement de l'ONU et protège les grandes puissances.

Ex : seul le conseil de sécurité a le droit de décider de l'envoi des casques bleus, mais tant que leurs intérêts nationaux ne sont pas directement en jeu les membres permanents vont laisser se perpétrer des massacres.

- L'ONU n'a pas d'armée permanente et son budget pour le maintien de la paix est faible.
- L'insuffisance des pouvoirs du secrétaire général qui a le rang de chef de gouvernement mais qui n'a pas de pouvoir exécutif.
- La lourdeur administrative.

Au plan économique malgré les efforts de l'ONU les pays du tiers monde connaissent de plus en plus de difficultés.

L'ONU connaît d'énormes problèmes financiers dus aux arriérés de cotisations des pays du tiers monde et surtout des Etats Unis.

- L'ONU est dominée outrageusement par les USA depuis le fin de la guerre froide.

b. L'impuissance de l'ONU face à certains problèmes

Malgré tous ses efforts, l'ONU semble incapable de résoudre certains problèmes.

- La course aux armements (prolifération des armes nucléaires et de destruction massives)
- La multiplication des guerres civiles et des génocides (malgré la présence des casques bleus donc de l'ONU, les hutu, ont exterminé les tutsi et les hutu modelés au Rwanda en 1994.
- La persistance de la crise Israélo Arabe depuis 1948.
- Le développement du terrorisme international
- Le problème du racisme et de la défense des droits de l'homme.

- La paupérisation et la marginalisation des pays du Sud (tiers monde).

En somme, l'ONU a un bilan mitigé et a donc besoin d'être reformée.

3. Polémique autour des réformes

Si tous les pays sont conscients de la nécessité que l'ONU doit être reformée pour la rendre plus efficace ils ne sont pas d'accord sur la nature et les modalités (moyens et les méthodes) à adopter. La réforme la plus souhaitée est celle du conseil de sécurité. En effet, le conseil de sécurité dans sa forme actuelle est peu démocratique et même représentatif (le monde a beaucoup changé depuis 1945.. de nouvelles puissances ont émergées. Puissances régionales, économiques ou démographiques.

L'Afrique, l'Amérique Latine, L'Océanie n'ont aucuns membres permanents.

Mais la réforme du conseil de sécurité semble difficile, 3 tendances se dégagent.

- Les pays radicaux : Cuba, Iran souhaite la suppression pure et simple du droit de veto.
- La majorité des pays est pour l'élargissement du conseil de sécurité et l'entrée des nouveaux membres permanents. Mais ces majorités n'arrivent pas à tomber d'accord sur le nombre et le nombre des nouveaux membres.
- Certains pays sont pour le transfert des pouvoirs du conseil de sécurité à l'assemblée générale.

En définitive, la réforme du conseil de sécurité apparaît comme un véritable casse-tête chinois sur tout que les membres actuels du conseil de sécurité ne veulent pas les privilégiés.

CONCLUSION

66 ans après sa création, l'ONU a connu des hauts et des bas. Elle n'arrive pas à suivre des défis du monde et semble reconnaître tout de même que malgré des limites, l'ONU est un instrument unique, une tribune irremplaçable qui a besoin d'être reformée pour être efficace. C'est une organisation qui mérite d'exister.

Sujet 1 : l'ONU est-elle un échec ?

Sujet 2 : l'ONU mérite-t-elle d'exister ?

Introduction et conclusion plus plan détaillé du développement.

REVISION DE LA METHODOLOGIE DU COMMENTAIRE

Le commentaire de document peut porter sur un texte, un tableau, un graphique, une carte, sur une image.

Le commentaire a pour objectif de vérifier les connaissances, l'esprit critique et la capacité à extraire une information d'un document.

I- LA QUE

II- QUESTION DE PRESENTATION

Elle s'articule autour des points suivants :

- Nature
- Auteur
- Date, destinataire
- Origine
- Contexte historique
- Idee générale

Remarque : si on demande de présenter le document il faut donner tous les éléments (NADOCI) sous une forme rédigée. Mais si on vous demande que quelque éléments, on doit se contenter que de ces éléments.

- Nature = genre, type

Le problème se pose surtout pour les textes.

Quelques types de textes :

- Texte de loi (traité, convention, constitution, une résolution)
- Les correspondances (les mémoires)
- Les récits (légendes)
- Religieux

- Discours ou une allocution, un article de journal. Il faut voir les références.

Exemple : le texte soumis à notre étude est un article de journal.

- Auteur, date origine

Il faut juste donner des informations reconnues pour comprendre le texte.

Exemple : ce texte soumis à notre étude est un article de journal écrit par Ignacio Ranonet et publié en octobre en 1992 dans le monde diplomatique.

- Contexte historique

Il s'agit de faire ressortir les circonstances ou de situer le texte dans le temps et l'espace. En d'autre terme, il s'agit de répondre à la question dans quelle circonstance ...

Exercice

Situez la puissance de l'ONU dans son contexte historique.

Suite à l'échec de la SDN, les alliés ont créé une organisation dans le but de maintenir la paix et la sécurité dans le monde. Cette naissance s'est faite de manière successive pour aboutir le 26 juin 1945 à une organisation des Nations Unies.

- Idée générale ; il s'agit de faire ressortir l'idée essentielle développée par l'auteur. Elle doit être brève et précise. Il faut se poser les questions suivantes :

Quel est le thème du texte ?

Que montre l'auteur du thème ?

Exemple : l'auteur montre la nécessité de reformer l'ONU.

III- LA QUESTION DE RECHERCHE

Elle permet de faire ressortir des informations du document. Elle est sous la forme suivante : d'après l'auteur ou selon le texte la réponse doit provenir du texte-mais il ne faut la recopiée systématiquement et intégralement. **Il faut essayer de reformer ci-possible en commençant par selon l'auteur ou d'après le texte.**

IV- LA QUESTION DE COMPREHENSION

Elle s'articule autour des points suivants : expliquer, commenter.

Expliquer : il s'agit de faire ressortir les facteurs, les considérations, les motivations ou les raisons qui sont à la base de l'affirmation. **Il ne faut pas dire "en d'autres mots" ce qu'a dit l'auteur il ne faut jamais commencer son explication par "l'auteur veut dire" ou cette phrase signifie.**

Commenter : expliquer plus apprécier. Apprécier consiste à donner son point de vue qui peut affirmer ou infirmer la thèse de l'auteur.

Commenter = discuter.

Réponse 2= il faut indiquer que la phrase pose le problème de la place du conseil de sécurité dans le fonctionnement de l'ONU.

Il faut d'abord commencer par présenter le conseil de sécurité dont les résolutions s'imposent à tous les Etats.

Il faut ajouter enfin l'inefficacité de l'ONU n'est pas seulement lié au veto mais aussi à d'autres facteurs :

- La lourdeur administrative
- L'absence d'armée permanente
- Les problèmes financiers.

- **La portée du document** = les conséquences

Remarques = à la question "est-vous d'accord?". Il faut toujours justifier sa réponse.

REVISION DE LA METHODOLOGIE DE LA DISSERTATION

Contrairement aux idées reçues, la dissertation n'est pas un exercice difficile. Elle a pour objectif de juger non seulement la culture générale de l'élève mais aussi d'apprécier sa capacité à **organiser** une argumentation cohérente logique équilibrée et **simple**.

Elle comprend trois parties indispensables : **l'introduction, le développement et la conclusion.**

L'INTRODUCTION

C'est la partie la plus importante du devoir car elle permet de voir le degré de compréhension du sujet. Elle doit être brève claire et précise. Elle comprend 3 parties :

- Entrée en matière ou généralisation. Il s'agit de circonscrire le sujet dans un cadre beaucoup plus large ou par rapport à l'espace ou le ton. **Exemple** : pour une dissertation en histoire on peut donner le contexte historique c'est-à-dire les circonstances où se situe un événement. On peut définir les termes du sujet ou soit justifier les bornes chronologiques. En géographie, on peut mettre l'accent sur la situation géographique c'est-à-dire la localisation par rapport à la région ou la place dans un groupe de pays où de produit.
- la formulation de la problématique. Il s'agit de faire ressortir l'appartenance des problèmes liés à un sujet. On peut le faire de manière affirmative ou interrogative.
- Annonce du plan. Elle est facultative.

 **Fomesoutra.com**
ga soutra !
Docs à portée de main

LE DEVELOPPEMENT

C'est le corps du devoir. Il comprend 2 ou 3 parties. Chaque partie doit permettre de répondre à une question posée dans l'introduction.

NB : Il ne faut jamais commencer un développement par "en effet", une petite phrase introductive s'impose.

LA CONCLUSION

Ce n'est pas le résumé du devoir. Il s'agit tout juste de faire un bref bilan ou de réaffirmer de façon claire votre position. Elle peut finir par une ouverture c'est-à-dire d'essayer de voir le sujet sous d'autres aspects.

TRAVAUX PRELIMINAIRES AU BROUILLON

Les différents types de plan :

- *Le plan chronologique* :

Il concerne les sujets d'évolution dans le temps. **Exemple** : la vie politique Ivoirienne de 1960 à 1999.

De 1960 à 1990 : partie unique

De 1990 à 1999 : multipartisme

NB : les différentes parties marquent des changements.

- *Le plan inventaire*

Il est utilisé pour les sujets où l'on voit les différents aspects d'un phénomène.

Exemple : l'économie Ivoirienne en 2002. Le fondement naturel des développements économiques de la Côte d'Ivoire.

- Le plan CMC (cause, manifestation, conséquences)

Il s'adapte aux sujets tels que

Exemple : la crise de Cuba. Effondrement de l'URSS

Causes, manifestations, conséquences.

- *Le plan comparatif de l'agriculture Japonaise et Ivoirienne.*

NB : il ne faut pas traiter séparément les 2 entités à comparer.

Il faut plutôt dans une 1^{ère} partie montrer les points communs et dans une 2^{nde} partie les différences.

- *Le plan dialectique*

Exemple : l'ONU est-elle un échec ?

1^{ère} partie présentation de l'ONU

2^{nde} partie faire le bilan de l'ONU

CONCLUSION

- Les sujets où on nous donne le plan

Exemple : Atouts et limites de l'agriculture. Forces et faiblesses de l'ONU.

INTRODUCTION

Les relations entre les alliés ont été marquées par une période d'entente cordiale (1941-1945). Cette entente avait pour but d'harmoniser les actions militaires afin de vaincre les dictatures fascistes même aussi de préparer l'après guerre.

Cependant de 1945 à 1947 s'installe entre les alliés un climat de méfiance du aux divergences politique, idéologique et à l'opposition des intérêts nationaux.

A partir de 1947, cette méfiance aboutie à la **rupture entre les alliés** scellant ainsi la **bipolarisation du monde** entre le bloc occidental, capitaliste dominé par les Etats-Unis et le bloc oriental, communiste dirigé par l'URSS.

Mais, l'implosion ou la désagrégation de l'URSS en 1991 entraîne l'avènement d'un monde **unipolaire** dominé par les **Etats-Unis**.

I-LA FORMATION DES BLOCS ANTAGONISTES

I-Les causes de la bipolarisation

La bipolarisation est due aux causes idéologique, politique et économique.

a-Les divergences nées des accords de Yalta (4 au 11 fev 1945) et de Postdam (Juillet à août 1945)

Les divergences entre les alliés sont apparues essentiellement à partir de l'application des résolutions de Yalta et de Postdam.

-Le sort de l'Allemagne vaincue

Il a été décidé à Yalta puis à Postdam de dénazifier l'Allemagne, de démanteler ses usines et de diviser le pays toute comme sa capitale en 4 zones d'occupations où les alliés (**France, URSS, Grande Bretagne, Etats-unis**) exercent leur autorité. Mais, cette résolution a été mal appliquée. Le conseil de contrôle qui doit diriger l'Allemagne a été paralysé et chaque pays a dirigé sa zone de plus en plus de façon autonome.

L'URSS a démantelé les usines de sa zone alors que les occidentaux (France, Grande Bretagne, Etats-Unis) ont rapidement mis fin à cette politique craignant que l'Allemagne s'appauvrisse et bascule dans ce camp communiste. Ils fusionnent leurs 3 zones d'occupations allemandes et berlinoise où sera installé un gouvernement provisoire tripartite pro-capitaliste. L'incompréhension réciproque (Staline pense que l'Occident veut sa perte, les Anglo-Saxons croient qu'il veut dominer le monde) va déboucher sur la guerre froide.

-La déclaration sur l'Europe libérée

Dans cette déclaration, les alliés se sont engagés à favoriser dans les pays libérés (Pologne, Hongrie, Bulgarie, Roumanie...) la formation de gouvernements représentatifs destinés à organiser des élections libres.

Contrairement à cette résolution, l'URSS a imposé son idéologie (mise en place de gouvernements communistes dans les pays qu'elle a libéré : **Roumanie, Pologne, Bulgarie, Tchécoslovaquie, Hongrie et 1^{ère} partie de l'Allemagne**). L'URSS va **soviétiser l'Europe de l'est et centrale** en y installant des démocraties populaires (régimes communistes). On assiste alors à la **satellisation** des pays de l'est à l'ouest. C'est ce que dénonce d'ailleurs Winston Churchill dans un discours à Fulton en Mars 1946. Il annonce qu'un rideau de fer est descendu sur l'Europe. Il évoquera aussi la nécessité d'une association des peuples anglo-saxons afin de freiner l'expansion soviétique.

Au total, la violation des accords de Yalta va accentuer la **méfiance réciproque** et entraîner la **doctrine Truman** et son prolongement le **plan Marshall** dans le camp occidental et la **doctrine Jdanov** dans le camp oriental.

-La doctrine Truman et la doctrine Jdanov

En réaction à la soviétisation de l'Europe de l'est, les Etats-Unis sortent de leur politique d'isolationnisme, en mettant en place la doctrine Truman et son prolongement économique qui est le plan Marshall.

a doctrine Truman

Face à la pénurie qui règne en Europe (inflation et marché noir) les USA craignent que le communiste ne gagne du terrain et fasse basculer une grande partie de l'Europe dans le camp communiste.

La doctrine Truman offre l'aide militaire et financière (400 milliards \$) des Etats-Unis aux pays qui ont décidé de s'opposer au communisme. Il s'agit des pays de l'Europe de l'Est y compris l'URSS. Un contrôle de l'économie des Etats bénéficiaires en est la contre partie. Le but de la doctrine est donc d'endiguer (empêcher) l'expansion du communisme. C'est pourquoi elle est aussi appelée politique de l'endiguement ou containment. Cette doctrine a été élaborée et rendue publique le **12 Mars 1947**. C'est dans le cadre de cette doctrine que le plan Marshall a été élaboré.

Le plan Marshall

Georges Marshall est le secrétaire d'Etat aux affaires étrangères de Truman. Dans un discours le **5 Juin 1947**, il propose un programme de reconstruction de cette Europe. Les objectifs du plan Marshall sont :

au niveau économique (Restaurer l'économie de l'Europe et apporter la prospérité), **au niveau social** (vaincre la faim, le désespoir et le chaos) et **au niveau politique** (Arrêter l'avancée du communisme).

Adopté par le congrès le 12 avril 1948, ce plan s'est traduit par l'injection de **13 milliards de dollar** dans l'économie européenne sur 4 ans sous forme de dons principalement.

L'URSS malgré l'immensité de ses besoins va refuser et continuer ses satellites (Pologne, Hongrie, Tchécoslovaquie, Roumanie, Albanie, Bulgarie et Yougoslavie) à faire autant. Seul seize pays de l'Europe Occidentale (Autriche, Belgique, Danemark, France, Grande Bretagne, Grèce, Islande, Irlande, Italie, Luxembourg, Norvège, Pays Bas, suède, Allemagne de l'ouest, Suisse et Turquie) ont accepté ce plan. Le plan Marshall a entraîné **l'américanisation de l'Europe occidentale** et a contribué aussi à diviser l'Europe en deux blocs c'est-à-dire ceux qui ont accepté (camp occidental) et ceux qui ont refusé (camp oriental).

La doctrine Jdanov, la riposte soviétique au plan Marshall

André Jdanov est l'idéologue officiel du parti communiste soviétique (PCUS). C'est le dauphin de **Staline** (secrétaire général du PCUS et chef de l'Etat). En **Septembre 1947**, Jdanov affirme que le monde est divisé en blocs irréconciliables. Son discours donne le signal officiel de la constitution du bloc de l'est sur la supervision de l'URSS. C'est dans ce cadre qu'a été créée le 5 octobre 1947 le **Kominform** (organe de coordination et d'échange d'expérience entre les différentes parties communistes du monde).

Au total, l'escalade de la méfiance, la doctrine Truman et Jdanov ont abouti à la bipolarisation du monde en 1947. Chaque bloc va donc se structurer c'est-à-dire se doter d'organes militaire, politique et économique.

Sujet 1 : La responsabilité de l'URSS et des Etats-Unis dans la bipolarisation.

Sujet 2 : Les causes de la guerre froide ou les causes de la bipolarisation.

Sujet 3 : Situez la doctrine Truman et le plan Marshall dans un contexte historique.

Fomesoutra.com
ca soutra
Docs à portée de main

2-La structuration des blocs antagonistes

a-Les organisations politiques et militaires : OTAN\Pacte de Varsovie

Dans le bloc occidental : OTAN

Après l'intervention de l'armée rouge à Prague (Tchécoslovaquie) pour soviétiser ce pays, les occidentaux décident de créer **une alliance de défenses collectives**. Le traité de l'OTAN a été signé le **04 Avril 1949** à Washington. L'OTAN est dotée de 2 principaux organes permanents : **le conseil de l'alliance** dont le rôle est politique et **le comité militaire** qui assure sous commandements américains.

La coordination des armées intégrées c'est-à-dire qu'elle place l'Europe occidentale sous le parapluie atomique des Etats-Unis. L'OTAN proclame la solidarité des Etats face à une éventuelle agression de l'un d'entre eux.

Dans le bloc oriental : le pacte de Varsovie

Ce n'est qu'en **1955** que le pacte de Varsovie, réplique orientale de l'OTAN a intégré sous commandements soviétiques les diverses armées de l'Europe de l'est et centrale. Le pacte de Varsovie se caractérise par un commandement unique et suprême confiés à un soviétique et par l'existence d'un secrétariat permanent à Moscou. Les pays du pacte de Varsovie sont donc placés sous la protection du parapluie atomique soviétique.

b-Les organisations économiques OCDE\COMECON

Dans le bloc occidental : OCDE

Des organisations économiques sont créées pour renforcer la solidarité et la puissance de l'économie du bloc de l'ouest. Ainsi dès **avril 1948**, l'OECE (Organisation de Coopération Economique) est créée à Paris dans le but d'assurer la répartition du plan Roosevelt. Une fois son but atteint, l'OECE est remplacée par l'**OCDE** (Organisation de Coopération et de Développement Economique). Son but est favoriser l'expansion économique du monde capitaliste.

Dans le bloc oriental : COMECON ou CAEM

Conseil d'Assistance Economiques et Mutuel (CAEM) fondé en 1949 en réponse à l'OECE. Il vise l'intégration des diverses économies des pays de l'est dans un ensemble à harmoniser leur planification.

Au total, créés de façon symétrique, les blocs antagonistes se sont structurés militairement, politiquement et économiquement.

A partir de 1947, s'ouvre une nouvelle ère dans les relations internationales marquées par la guerre froide.

II-L'AFFRONTEMENT DES DEUX BLOCS : La guerre froide

La guerre froide est un état intermédiaire entre la paix et la guerre jalonné de crises graves et de détente. Cet état se caractérise par une compétition politique, idéologique, militaire et économique entre les deux supers puissances (USA, URSS) qui s'affrontent par pays interposés. Cette guerre résulte des rivalités opposant deux visions différentes et apparemment incompatibles de la planète. Elle repose sur la course aux armements et la propagande.

La guerre froide s'est traduite par des crises graves dont la crise de BERLIN (1948) et la crise du CUBA.

1- La crise de Berlin de 1948

a- les causes

Au début de l'année 1948, les occidentaux fusionnent leur zone d'occupation pour mettre fin aux difficultés économiques et surtout pour lutter contre le communisme. Cela entraîne la suspension des organes quadripartites (la commission de contrôle et de conseil des ministres des affaires étrangères). Les occidentaux créent dans leur zone une nouvelle monnaie (le Deutschmark) dix fois plus forte que l'ancienne (Riech mark). De plus, la zone occidentale bénéficie du plan Marshall.

En fait, à travers cette attitude, les Etats-Unis vont opter pour la défense d'une Europe libre. L'union Soviétique considère toutes ces initiatives comme une violation des accords de Yalta et de Postdam. Staline estime que les occidentaux veulent constituer une Allemagne capitaliste. Il décide alors de réagir vigoureusement en introduisant dans sa zone une nouvelle monnaie (l'ost mark) et en organisant le blocus de Berlin ouest.

b- le déroulement de la crise

Le blocus de Berlin est la réponse de STALINE aux violations des accords interalliés. Le 21 juin 1948, STALINE bloque toutes les routes et les voies ferrées menant aux trois secteurs occidentaux de Berlin. Il arrête tout ravitaillement en électricité, en charbon, en eau, en vivre à Berlin ouest. C'est l'asphyxie de Berlin ouest.

Berlin point avancé du monde capitaliste au sein du bloc communiste est un symbole pour Truman. Pour ce faire, les Etats-Unis vont réagir en mettant en place un pont aérien avec 275 000 vols où cours desquels 2,5 millions de tonnes de marchandises furent distribuées de Juin 1948 à mai 1949. Le 12 mai 1949, conscient de l'échec du bloc, Staline lève le blocus.

c. Les conséquences de la crise

L'échec de Staline est double. Il amène en évidence aux yeux du monde la formidable puissance économique Américaine et à créer des liens nouveaux entre les occupants et ces occupés ouest et dans la bizonie.

Pour le monde capitaliste, ce succès est une énorme propagande et symbolise leur puissance leur solidarité et montre aussi que le **containment** est une réalité.

Cette crise a favorisé la naissance de l'OTAN. Sa conséquence la plus importante est la **création des deux Allemagne**. En effet, le 8 Mai 1949, les occidentaux ont créé la RFA (République Fédérale d'Allemagne) capitaliste avec pour capitale BONN et pour chancelier KONRAD ADENAUER. Le 7 octobre 1949, l'URSS a mis en place la RDA (République Démocratique Allemagne) communiste avec pour capitale PANKOU et pour chancelier WILHEM PIECK. Ainsi, l'unité Allemagne est sacrifiée au sujet de 2 Etats idéologiquement opposés.

Cette première crise de Berlin installe définitivement la rupture entre les alliés. Cette rupture a atteint son paroxysme avec la crise de Cuba

2. La crise de Cuba ou la crise des fusées.

a. Les causes de la crise.

- Les facteurs politiques

Cuba est la plus grande île des Antilles (**Caraïbe**) et est située à 150 km des Etats-Unis. Depuis son indépendance, Cuba est une sorte de **protectorat Américain**. Mais le coup d'Etat de **Janvier 1959** mené par **Fidel Castro** tend à mettre fin à cette situation. **Castro** instaure un régime socialiste qui évolue vers le communisme. Or, pour les Etats-Unis il est inadmissible qu'en pleine guerre froide Cuba remette en cause l'idéologie capitaliste.

- Les facteurs économiques

L'économie Cubaine est totalement contrôlée par les Etats-Unis et Fidel Castro veut mettre fin à ce monopôle. En **Mars 1960**, il décide de nationaliser toutes les entreprises Américaines. Les Etats-Unis vont donc chercher à étouffer sur tous les plans son régime. On note des sanctions économiques (suspension des livraisons de pétrole et d'achat du sucre Cuba) et des mesures politiques (l'octroi d'une aide aux opposants Cubains réfugiés aux Etats-Unis).

- L'échec du débarquement dans la baie des cochons.

Un vaste programme de déstabilisation du régime Cubain est élaboré par la **CIA** en collaboration avec des **réfugiés Cubains**. Le **17 novembre 1961**, après le bombardement d'avion, une force composée de réfugiés CIA débarquent dans la baie des cochons au sud-ouest de Cuba. Cette opération s'est soldée par un échec.

Les relations américano-cubaines se dégradent puis c'est la rupture. Cuba se tourne vers l'URSS (accords économiques et militaires) suivi de la proclamation officielle de la République Socialiste de Cuba sur le continent américain.

Le **14 octobre 1962**, les Américains découvrent des **rampes** de lancement de missiles d'un rayon d'action de 1 800 km à Cuba par l'URSS orientées vers les USA.

b. Les manifestations de la crise.

Le **22 octobre 1962**, le président Américain **J F Kennedy** révèle dans un discours l'existence de base de lancement de missiles sur le sol Cubain et annonce l'arrivée imminente de cargo soviétique porteur de missiles susceptibles d'être pointés sur le territoire Américain. Kennedy considère cet acte comme une menace contre les USA et décide des mesures suivantes :

- Blocus naval autour de Cuba avec ordre à l'US Navy d'intercepter les soviétiques.
- Renforcement de la surveillance de Cuba
- Mise en alerte maximum de toutes les forces américaines
- Saisie du Conseil de Sécurité

 **Fomesoutra.com**
ca sutra
Docs à portée de main

On s'achemine donc pour la première fois vers un face à face entre les deux grands avec un risque d'un 3^{ème} conflit mondial aux conséquences incommensurables. Le monde retient son souffle. Mais le **28 octobre 1962** **Khrouchtchev** demande à ses bateaux de faire demi-tour. Les rampes de lancement de missiles soviétiques sont retirées sous contrôle de l'ONU. En contre partie, les Etats Unis lèvent le blocus et s'engage à ne plus envahir Cuba.

c. Les conséquences de la crise

- le bilan politique

Le dénouement a été un succès personnel pour le président **Kennedy** et pour le monde **Capitaliste**. Par contre **Nikita Khrouchtchev** a perdu de sa crédibilité même s'il a pu préserver le régime de **Castro** dans le monde capitaliste. **Khrouchtchev** est contesté en URSS et l'URSS est traitée de capitulationniste par la Chine. **Khrouchtchev** est limogé 2 ans plus tard et remplacé par **Leonid Brejnev**

- la prise de conscience du péril nucléaire

D'abord, pour empêcher de nouvelles crises, les deux grands ont décidé de l'installation du **Téléphone rouge** entre la **Maison blanche** et le **Kremlin** le **20 juin 1963**.

Ensuite, en août 1963 les deux grands et 110 pays ont signé l'**armistice nucléaire** ou l'arrêt des essais nucléaires dans l'espace, l'atmosphère et les fonds marins.

Au total, de **1947 à 1962** le monde connu l'apogée de la guerre froide. Mais la fin de la crise de Cuba va ouvrir une nouvelle ère dans les relations Est / Ouest. Il s'agit de la **coexistence pacifique** ou **détente**.

1- DE LA COEXISTENCE PACIFIQUE A UN MONDE UNIPOLAIRE (1963-1991)

- La coexistence pacifique

La "coexistence pacifique" pour les soviétiques ou "détente" pour les américains se définit comme une politique de tolérance mutuelle et de rapprochement est / ouest à travers la signature d'accord militaire, politique et le développement de la coopération entre les deux blocs.

pourquoi ce changement dans les relations internationales ? Comment s'est manifestée cette détente ? Quelles en ont été les limites ?

Fomesoutra.com
ca soutra /
Docs à portée de main

1- Les fondements de la coexistence pacifique

L'influence des hommes politiques

En URSS, après la mort de Staline en mars 1953, Nikita Khrouchtchev arrive au pouvoir et adopte une politique plus souple à l'égard des occidentaux. Aux USA, Kennedy est favorable à la politique de détente. Leurs œuvres seront poursuivies par leurs successeurs à savoir Leonid Brejnev (URSS- 1964) et Richard Nixon (USA-1968).

L'équilibre de la terreur

La course aux armements a permis aux deux grands de se doter d'armes et missiles sophistiqués capable d'anéantir plusieurs fois la planète. Elle a conduit donc à l'idée d'une destruction mutuelle garantie. Aussi, l'entretien de ces armes était très coûteux. Tous ces faits vont concourir à l'apaisement et au rapprochement des deux grands.

Les difficultés économiques des deux grands

Les dépenses considérables liées à la course aux armements sont incompatibles avec les nouvelles orientations de la politique intérieure soviétiques. L'URSS veut consacrer des moyens plus accrus à l'amélioration du niveau de vie de sa population et a besoin de la technologie occidentale.

Quant aux Etats Unis, ils sont attirés par le pétrole et les immenses perspectives que leur offrirait l'ouverture des marchés des pays de l'Est. Ils veulent également freiner la concurrence naissante de l'Europe et du Japon.

1. La fissuration des blocs

L'hégémonie des super grands est contestée à l'intérieure de leur bloc.

L'émergence d'un 3^{ème} bloc avec les pays du Tiers monde va donner naissance au mouvement des non-alignés en avril 1955 à Bandoeng (Indonésie). ce mouvement traduit le rejet de la politique bipolaire par les pays pauvre et constitue un contre poids aux 2 blocs.

Dans le bloc occidental, la France remet en cause le prestige et l'autorité américaine. Le Général DE GAULLE demande le remplacement du dollar par l'or comme étalon monétaire. La France quitte l'OTAN le 7 mars 1966 et fait évacuer les bases militaires présentes sur son territoire.

Dans le bloc oriental, on note le schisme chinois et le printemps de Prague

Les manifestations de la coexistence pacifique : Le nouvel esprit

a. Au plan politique

L'installation d'une ligne directe entre Moscou et Washington le 20 juin 1963

Visites mutuelles des dirigeants : Nixon à Pékin puis à Moscou en 1972, DE GAULLE à Moscou en 1967, Brejnev à Washington en 1973

non-intervention de l'une des deux super-puissances dans la zone d'influence de l'autre (invasion de la Tchécoslovaquie en par les armées du pacte de Varsovie sans réaction américaine, passivité des soviétiques quand les USA ont favorisé le renversement des régimes socialistes en Bolivie 1967 et en Chili en 1973)

- L'Ostpolitik, politique d'ouverture vers l'est initiée par le chancelier de la RFA WILLY BRANDT en 1969 et en dec 1972, la RFA reconnaît la souveraineté de la RDA

- Les accords politiques d'Helsinki marquent l'apogée de la détente.

Signé le 01 août 1975 par 35 chefs d'Etat et de gouvernement réunirent dans une conférence pour la sécurité et la coopération Europe. Ces accords :

- **Officialisent** les frontières héritées de la seconde guerre mondiale.
- **S'engagent** à garantir la sécurité en Europe

- Approuvent les libertés fondamentales (liberté de circulation, de penser, d'association)
- Revoient le développement de la coopération technique économique et culturelle.

Une intensification des échanges

Au niveau économique

On note :

Le montage d'usine clé à main à Moscou par les occidentaux (Renault, Fiat), la livraison de céréales à l'URSS de 1972 à 1976. Les américains importent des hydrocarbures en provenance de l'URSS et bénéficie également de nouveaux marchés en URSS

Les accords militaires

Il s'agit du traité de non prolifération des armes nucléaires signé en juillet 1968 à Washington. A cela il faut ajouter les accords SALT (stratégie-Arms, Limitation-Talks)

- Les accords SALT 1

Ils ont été signés par les Etats unis et l'URSS à Moscou le 26 mai 1972. Ils visent la limitation des stocks, des fusées stratégiques et d'ogives nucléaires.

- Les accords SALT 2

Ils ont été signés à Genève le 12 septembre 1979. Ils portent sur la limitation des fusées nucléaires mais ces accords n'ont pas été ratifiés par le sénat Américain à cause de l'invasion de l'Afghanistan par l'armée rouge en décembre 1979.

3. Les limites de la coexistence pacifiques : la détente contrariée ou perturbée.

La coexistence pacifique a été perturbée par la persistance de la crise Israélo-arabe, guerre d'Afghanistan (Kaboul), d'Angola et surtout par la seconde guerre du Vietnam.

a- Les causes de la seconde guerre du Vietnam.

-Le non respect des accords de Genève.

Les accords de Genève de juillet 1954 ont mis fin à la première guerre du Vietnam et à la colonisation Française. Ils ont proclamé l'indépendance du Vietnam mais le pays a été provisoirement divisé en deux parties du 17^{ème} parallèle.

D'un côté il y a le Vietnam du nord dirigé avec pour capitale Hanoï, dirigé par Ho Chi Min et communiste. De l'autre côté il y a le Vietnam du sud avec pour capitale Saïgon dirigé par N'go Diem et capitaliste.

En 1955, N'go Diem a proclamé unilatéralement l'indépendance de la république du Vietnam du sud en violation des accords de Genève. S'appuyant sur la bourgeoisie de Saigon et sur les catholiques minoritaires, Diem transforme son régime en une véritable dictature militaire soutenue par les USA.

-La formation d'un mouvement anti gouvernement au Vietnam du sud (rébellion).

En 1960, les opposants au dictateur N'go Diem de même que les partisans de la réunification ont créé le Front National de Libération ou Viêt-Cong dont avec pour objectifs l'élimination de l'influence américaine et la réunification du Vietnam. A partir de 1961 le Viêt-Cong déclenche une véritable insurrection avec la bénédiction d'ANOÏ.

-La présence étrangère au Vietnam.

L'intervention des Américains au Vietnam s'inscrit dans le cadre du containment. Les USA craignent qu'une victoire du Viêt-Cong et de leurs alliés communistes face basculée le Vietnam et toute l'Asie du sud-est dans le bloc communiste. C'est pourquoi, dès 1962 un commandement militaire Américain est installé à SAÏGON.

Quant au Viêt-Cong, il est aidé par les communistes (le Vietnam du nord, la Chine, le Cambodge, le Laos et l'URSS) qui lui apportent une aide multiforme (logistique, financière et humaine).

b- Le déroulement de la guerre

La persistance de la guérilla du Viêt-Cong a entraîné l'intervention directe de l'armée Américaine. C'est ainsi qu'en 1968 sous le président Lyndon Johnson plus de 550 mille soldats américains combattent au Vietnam. Malgré cette présence massive de soldats Américains le Viêt-Cong résiste et les met en très grande difficultés.

a- Début de l'engagement des USA

La deuxième guerre de Vietnam s'est développée progressivement lorsqu'après les accords de Genève de 1954 qui ont mis fin à la guerre d'Indochine entre la France et le Vietminh, les USA décident d'aider le gouvernement Sud Vietnamien de Ngo Dinh Diem après le départ de Bao Daï. Dès octobre 1954, Eisenhower (président des USA) promet une aide des USA pour établir un Etat viable: la République est proclamée et est anti-communiste. Diem refuse d'organiser des élections de 1956, prévues par les accords de Genève. S'appuyant sur la bourgeoisie de Saigon et sur les catholiques minoritaires, Diem transforme son régime en une véritable dictature militaire soutenue par les USA.

A partir de 1956, les conseillers militaires Américains, les armes et les dollars affluent au Sud Vietnam. Les anciens partisans du Vietminh créent le Vietcong le 12 Décembre avec pour branche armée le front de libération nationale (FLN). Son objectif est le renversement, l'élimination de l'influence américaine et la réunification du Vietnam.

Remarque : Le Vietcong est soutenu par la Chine, l'URSS, le Cambodge et le Laos.

b- L'engagement direct des USA et l'internationalisation de la guerre (1961-1968)

En 1961, Kennedy arrive au pouvoir constate que la rébellion au Sud du Vietnam occupe le tiers du pays, et devant la menace du Vietcong, il augmente l'effectif des conseillers militaires et des soldats qui passent de 1600 à 8000 personnes. Ngo Dinh Diem, jugé impopulaire est reversé par un coup d'Etat, et assassiné quelques jours plus tard. Les USA encouragent l'arrivée au pouvoir des généraux Thieu et Ky. Du 02 au 05 août 1964, un incident intervient dans le golfe de Tonkin : l'armée populaire du Nord Vietnam tire sur deux destroyers américains.

C'est le prétexte de l'engagement direct des USA dans la guerre. Le successeur de Kennedy, Johnson voulait empêcher le Sud Vietnam de tomber aux mains des communistes. Il augmente l'effectif des troupes américaines et ordonne le bombardement des objectifs militaires au Nord Vietnam. Dès lors, la situation s'enlise. Les responsables américains croient en une solution militaire jusqu'au 31 janvier 1968 qui correspond à l'offensif du têt (nouvel an vietnamien). Au cours de cette offensive, le vietcong réduit les forces américaines à la défensive et même des obus tombent sur l'ambassade américaine à Saigon.

Fomesoutra.com
ga soutra
Docs à portée de main

c- Le règlement du conflit Vietnamien

- Le désengagement des USA

A partir de 1968, l'engagement militaire Américain au Vietnam est contesté pour plusieurs raisons aux Etats Unis :

- Les pertes énormes en vie humaine (plus de 50 000 soldats Américains tués).
- Les pertes financières énormes (plus de 30 milliards de dollars dépensés par an)
- L'incertitude d'une victoire dans l'immédiat.

C'est pourquoi le président **Richard Nixon** préconise en juillet 1969 le départ des soldats Américains compensés par une aide financière et matérielle à leurs alliés **Sud Vietnamien (la vietnamisation du conflit)**.

- Les accords de Paris et la fin de la guerre.

Entre 1968 et 1973 des négociations ont lieu à Paris sous la supervision de l'ONU. Ces négociations ont abouti à la signature d'un **cessez-le-feu** le 28 janvier 1973. En dépit de ce cessez-le-feu, la guerre s'est poursuivie et a abouti à la **victoire des communistes** qui vont réunifier le pays le 30 avril 1975.

La victoire du communiste consacre l'échec du **containment au Vietnam**.

Au total, la seconde guerre du Vietnam montre que malgré la coexistence pacifique les deux grands continuent toujours de s'affronter par pays interposés.

B- L'avènement d'un monde unipolaire.

1) Les facteurs ou les causes de l'avènement d'un monde unipolaire.

a- La situation de l'URSS à l'arrivée de Gorbatchev

En mars 1985, Michael Gorbatchev est élu **Secrétaire général de PCUS** et chef de l'Etat de l'URSS.

Pour lui, le pouvoir de **Brejnev** et de ses successeurs s'est soldé par l'immobilisme et la stagnation dans tous les domaines.

Au plan politique, l'URSS a un régime anti démocratique (partie communiste, partie unique, partie Etat). Les libertés fondamentales, même les plus élémentaires ne sont pas respectées (il en est de même dans tous les pays du bloc de l'Est).

Au plan économique, c'est le blocage dans tous les domaines sauf, l'industrie d'armement. On assiste à une pénurie généralisée même les produits de première nécessité (lait...).

Au plan social, c'est la misère, la faim, le désespoir et la déception de la population à l'égard du communisme. La population vit en URSS et dans tout le bloc de l'Est à la limite du seuil de **pauvreté**.

Au total, Gorbatchev constate que le pouvoir de ces prédécesseurs a conduit son pays à l'immobilisme. Il décide donc d'**engager des réformes radicales** afin de régénérer le **communisme**.

b- **Les réformes de Gorbatchev**

Gorbatchev a fixé à son action une double ligne qui consiste à appliquer la **Perestroïka** et la **glasnost** tout en poursuivant le désarmement.

- **La Pérestroïka (refondation)**

C'est une révolution des mentalités, des structures administratives et économiques. Elle a pour but de **surmonter le processus de stagnation** et d'**accélérer** le progrès économique et social.

- **La glasnost (transparence)**

C'est une politique de transparence, de progrès, des libertés fondamentales.

Elle a pour but de **démocratiser** le système politique de l'URSS et de ses satellites.

- **La poursuite du désarmement**

Conscient que son pays ne peut plus poursuivre la course aux armements, Gorbatchev engage des négociations **sincères** sur le désarmement. C'est dans ce cadre que les accords **Stratégie Arm Reduction Talks** signé en 1990 entre Gorbatchev et Bush (père) il porte sur l'**équilibre des armes conventionnelles** et des **vecteurs stratégiques**.

Au total, la **Perestroïka**, la **glasnost** de même que la poursuite du désarmement ont accéléré le **processus de rapprochement** entre les deux grands et entraîné de **profonds changements** au niveau mondial.

Fomesoutra.Com
ca soutra !
Docs à portée de main

2- **La chute du mur de Berlin : l'effondrement du bloc communiste ou du rideau de fer.**

La **Perestroïka** et la **glasnost** ont des **conséquences directes** dans le bloc de l'Est. Les pays de l'Est vont profiter de l'ouverture faite par Gorbatchev pour rejeter la **suprématie** (hégémonie) des parties communistes locaux.

A partir de 1989 on assiste à la chute des partis communistes selon deux méthodes.

a- **Les révolutions pacifiques**

En RDA (**République Démocratique Allemande**) des manifestations populaires sont organisées sans **répression**, encouragée, la population prend d'assaut le **mur de Berlin** qu'elle détruit le **09 novembre 1989**.

Le chef de l'Etat de la RDA **Honecker** est chassé du pouvoir par les manifestants. Dès lors, le processus de réunification de l'Allemagne est en marche. Il aboutit le **03 octobre 1990** à la proclamation d la **république d'Allemagne** (capitaliste et membre de l'OTAN).

En Pologne, Hongrie, Tchécoslovaquie, la chute des régimes communistes s'est faite de façon **pacifique**. Grâce à la **glasnost** le multipartisme et les élections ont été inscrit dans la **constitution**. Et la compétition électorale a porté au pouvoir des partis libéraux favorables à l'**économie de marché** (le **capitalisme**).

b- **Les révolutions sanglantes**

En Roumanie **CEAUCESCU** malgré la **glasnost** refuse la **démocratie**. Il a donc été renversée et tué le **22 décembre 1989** (lui sa femme et l'un de ses fils).

En Yougoslavie, la chute du régime communiste a entraîné une guerre **civile** entre les principales nationalités (Serbes, Croates, Bosniaques, ...)

Au total, fissuré à partir de 1989 le rideau de fer s'effondre totalement en **1991** avec la **dissolution du pacte de Varsovie** et du **COMECON**.

3- **L'implosion ou la désagrégation de l'URSS**

L'URSS est une confédération de plusieurs républiques. Avec la **glasnost** ces différentes républiques vont proclamer les unes après les autres leur **indépendance** en **1991**. En lieu et place de l'URSS il aura **15 nouveaux pays** [fédération de Russie, Ukraine, Géorgie, Moldavie, Biélorusse, Estonie, Lettonie, Lituanie, Turkménistan et les pays Baltes (Kazakhstan, Kirghizstan, Ouzbékistan, Tadjikistan, Arménie, Azerbaïdjan)]

En août 1991, ces anciennes républiques soviétiques ont créé la CEI (Communauté des Etats Indépendant) en lieu et place de l'URSS. Président d'un Etat qui n'existe plus, Gorbatchev a donné sa démission le 25 décembre 1991 consacrant ainsi la désagrégation de l'URSS.

En définitive, les réformes de Gorbatchev ont débouché en Europe de l'Est à l'effondrement du rideau de fer et à l'implosion de l'URSS mettant ainsi fin à la bipolarisation des relations internationales.

4- Un monde unipolaire dominé par les Etats Unis.

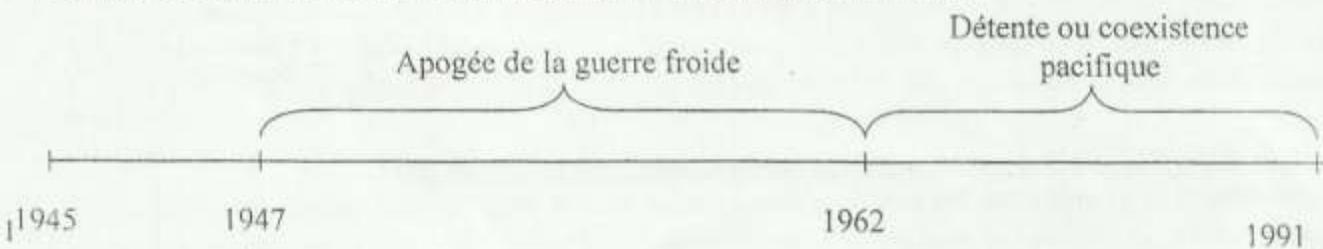
L'effondrement du bloc communiste inaugure un nouvel ordre mondial qui profite surtout aux Etats Unis et en même temps lui confère d'immenses responsabilités.

Les Etats Unis sont considérés dorénavant comme les gendarmes du monde et appelés à gérer avec leurs alliés occidentaux les différentes crises.

Ils gèrent ces crises avec ou sans l'accord de l'ONU ; tantôt sur le couvert d'une action humanitaire visant à limiter les souffrances de la population ; tantôt dans le but de préserver des équilibres géopolitiques. (Ex : 1991 au Koweït, 1993 en Somalie, 1999 au Kosovo, 2003 en Irak)

CONCLUSION

Après 44 ans d'ordre bipolaire, la fin du XX^e siècle est marquée par l'effondrement de la puissance soviétique et de l'idéologie communiste. Ce changement majeur a été accueilli comme l'aube d'un nouvel ordre mondial fondé sur le réveil de l'ONU, le respect du droit, le triomphe ou la victoire de la démocratie, de l'économie de marché ou libéralisme ou capitalisme et de l'emprise des Etats Unis sur le reste du monde.



- 1945 : Fin de la 2nd guerre mondiale et entente entre les alliés
- 1947 : Rupture entre les alliés et la bipolarisation des relations internationales
- 1947-1962 : Apogée de la guerre froide.
- 1948-1949 : BERLIN
- 1959-1962 : Cuba
- 1963-1991 : C'est la coexistence pacifique ou la détente.
- 1975 : Conférence d'Helsinki, fin de la guerre du Vietnam.
- 1985 : L'arrivée de Gorbatchev ou pouvoir (Perestroïka, glasnost)
- 1989 : Chute du mur et effondrement du rideau de fer
- 1991 : Implosion de l'URSS et l'unification des relations internationales.

Fomesoutra.com
Docs à portée de main

CHAPITRE III : LA DECOLONISATION DE L'AFRIQUE

LEÇON 1 : LA MONTEE DES NATIONALISMES

Parallèlement à la bipolarisation, dans les pays colonisés, l'on assiste à l'éveil des **nationalismes** ou à la **montée des mouvements politiques** fondés sur des revendications à caractère national. Cette montée des nationalismes est due à des facteurs **endogènes** (internes) et **exogènes** (externes) et a pour catalyseur des groupes moteurs. Quels sont les facteurs de l'éveil des nationalismes ? Quelles ont été les conséquences de l'action des mouvements nationalistes ou groupes moteurs ?

I- LES FACTEURS DE LA MONTEE DES NATIONALISMES

Le nationalisme résulte de la prise de conscience des Africains qui veulent défendre leur territoire, leur valeur culturelle et sociale et **disposer d'eux-mêmes**. Il s'explique par plusieurs facteurs.

1- Les facteurs externes ou exogènes

Ce sont les facteurs liés à l'**environnement international** de l'après seconde guerre mondiale.

a- La vulnérabilité des puissances coloniales au lendemain de la seconde guerre mondiale

Les puissances coloniales comme la **France et la grande Bretagne** sont incapables de faire face à leur charge tutélaire car confrontées elles-mêmes à de nombreux problèmes **politiques, économiques et sociaux**.

- Au plan économique

Ces puissances ont été ruinées par la guerre. Elles sont en phase de reconstruction grâce au **plan Marshall**. Elles ne peuvent plus approvisionner leurs colonies en produits manufacturés.

Cela va entraîner dans les colonies une **pénurie** et une **inflation** des prix (mécontentement des indigènes).

- Au plan politique

Les puissances coloniales ont une **dette** envers les peuples colonisés qui ont joué un rôle important dans la lutte contre les puissances **fascistes**. Par ailleurs, les deux guerres mondiales ont mis fin au **mythe de l'invulnérabilité de l'homme blanc**.

- L'opposition des opinions publiques métropolitaines

A l'intérieur des pays colonisateurs, une partie de la population a pris conscience de la faillite du système colonial. Pour cette partie là, les colonies sont loin de satisfaire tous les espoirs placés en elles. X'est pourquoi, certains partis politiques ont soutenu la **lutte anti-coloniale**.

Exemple : parti communiste Français (PCF)

**Fomesoutra.com**
ca soutra !
Docs à portée de main

b- L'influence de l'ONU et l'anticolonialisme des deux grands.

- Le rôle de l'ONU

L'ONU a joué un rôle important dans le processus de décolonisation. Elle a été une tribune qui a permis de dénoncer le colonialisme car sa charte insiste sur le **droit des peuples à disposer d'eux-mêmes**.

- L'opposition de l'URSS

Elle s'inscrit dans le cadre de la lutte anti impérialisme.

Selon, **Lénine** président de l'URSS, la colonisation est le stade suprême du capitalisme. C'est pourquoi, l'indépendance des peuples colonisés est considérée comme le **but de la révolution prolétarienne**. L'URSS espère aussi que les pays colonisés une fois indépendants font intégrer son bloc ou adopter son idéologie.

- L'attitude anticolonialiste des Etats Unis

En tant qu'ancienne colonie Britannique, les Etats Unis sont **anticolonialistes** par son principe. Mais cette position cache des ambitions **économiques et politiques**.

Les Etats Unis veulent profiter de l'indépendance des colonies pour accéder à leur marché et aussi agrandir sa sphère d'influence. Toutefois, ils n'ont pas hésité à soutenir les puissances coloniales lorsque la décolonisation pouvait être profitable au bloc de l'Est.

c- L'influence de la conférence de Bandung

Cette conférence s'est tenue du **13 au 24 Avril 1955** en **Indonésie**. Elle a rassemblé **29 pays indépendants d'Afrique et d'Asie**, elle exprime : « la prise de conscience de leur imminente dignité par les peuples de couleur et la mort du complexe d'infériorité ». De cette conférence est sortie un esprit, une volonté d'action qui ont bousculé les positions colonialistes.

En définitive, les facteurs externes font motiver et encourager la montée des nationalistes tout comme facteurs internes.

2- Les facteurs internes ou exogènes

Il s'agit de voir les facteurs qui sont à la base du soulèvement des peuples colonisés.

a- Les abus du système colonial.

- L'exploitation économique

La mise en valeur des colonies s'est faite sur la base de l'**utilisation gratuite** ou presque gratuite de la force de travail des indigènes.

Exemple : le travail forcé

Par ailleurs, l'économie de traite (**culture café-cacao**) imposé aux indigènes les a confinés dans la misère car leurs produits sont achetés à des prix **dérisoires**.

- L'inégalité sociale et l'aliénation culturelle

Dans l'administration coloniale, les individus occupant des fonctions **subalternes** avec des salaires de misère. Les développements de l'urbanisation a entraîné l'émergence d'un **sous prolétariat urbain** pauvre et constamment humilié.

Pour ce qui est de l'aliénation culturelle, les **langues, les coutumes et les religions** sont discrédités et banalisés au sujet de la culture du **colonisateur**.

- La subordination politique et juridique

La cité coloniale est bipolarisée. D'un côté les blancs et quelques rares noirs (**les citoyens**) et de l'autre côté les sujets (**indigènes**).

Les indigènes sont exclus du jeu politique et les chefs traditionnels ne sont que de simples auxiliaires de l'administration (dans le système Français).

Au plan juridique, les indigènes sont soumis aux codes de l'indigénat c'est-à-dire régit par **des lois propres à eux**.

Exemple : interdiction du tapage nocturne.

b- Le rôle de l'école

L'école a vulgarisé l'instruction et a permis d'avoir des **intellectuels (l'élite)**. Elle a aussi permis aux intellectuels d'avoir sur le terrain des relais pour les aider dans leurs tâches. Enfin, l'école a joué un rôle important dans l'émergence de la conscience nationale.

 **Fomesoutra.com**
ca soutra /
Docs à portée de main

c- Les contradictions internes du colonialisme

Le système Français prône l'assimilation tandis que celui de la Grande Bretagne l'association. Or les Africains se rendent compte qu'ils sont traités comme des **sous hommes, des bêtes de somme**. Ils n'ont que de rares droits mais plutôt beaucoup de devoir.

En définitive, ces facteurs internes vont choquer les intellectuels et êtres à la base de **mouvements nationalistes ou groupes moteurs**.

III- LES CONSEQUENCES DE L'ACTION DES MOUVEMENTS NATIONALISTES.

1- Les mouvements nationalistes ou groupe moteur

Les groupes moteurs ont servi de catalyseur aux aspirations des masses.

a. Le rôle des élites indigènes et mouvements étudiants

Les intellectuels ont mis en place des mouvements pour revaloriser le noir, sa culture, sa capacité à créer ; à se gouverner.

Exemple : la négritude (Senghor, Césaire, Damas)

Les mouvements étudiants créés en métropole vont combattre le colonialisme. Certains leaders Africains de premier plan sont issus de ce mouvement.

En France, il s'agit de **FEANF (Fédération des Etudiants d'Afrique Noire en France)**.

En Angleterre il s'agit de **WASU (West African Students Union)**.

b – l'action des syndicats et des partis politiques.

En Afrique, certaines associations vont devenir des interprètes nationales et les catalyseurs, d'aspiration diffusent dans la masse :

- Les syndicats

Ils ne se contentent pas de revendiquer des meilleures conditions de vie et de travail à leurs adhérents. Ils vont plus loin en remettant en cause le régime colonial (**la base de tous les maux**).

Exemple : SAA : Syndicat Agricole Africains

- Les partis politiques

C'est le principal outil ou maître d'œuvre de la lutte.

Exemple : PDCI, CPP

Des centaines de partis légaux on surgit dans tout le continent. Il s'agit par exemple du RDA (Passablement Démocratique Africain) qui est un vaste regroupement de plusieurs partis politiques en AOF, AEF (Afrique Occidentale Française)

Exemple : PDCI en Côte, USD au Sénégal, PPN au Niger, UPC au Cameroun

Il y a eu aussi des partis illégaux qui vont mener la lutte armée contre les colons.

Exemple : le FUN en Algérie (front de libération nationale)

c- L'action des Eglises

Le message de fraternité, d'égalité, de tolérance de justice de l'Eglise est retourné contre la colonisation. On assiste quelques fois à la naissance de religions Africaines d'inspiration occidentale qui vont remettre en cause l'ordre colonial. Ce sont les mouvements **messianiques et syncrétiques**.

2- **Les effets de l'action des groupes moteurs**

L'action des mouvements nationalistes va entraîner des crises dans les rapports entre les colonisateurs et les colonisés. Les reformes institutionnelles des actions de portée sociale.

L'action des groupes moteurs est combattue ou réprimée par l'administration coloniale les leaders nationalistes traqués, poursuivis, arrêtés, déportés et quelques fois assassinés.

Exemple : BIAKA BODA a été assassiné et N'KROUMA emprisonné deux fois.

Mais face à l'acharnement des mouvements nationalistes et des peuples colonisés, les puissances coloniales ont été contraintes de faire des reformes institutionnelles allant dans le sens d'une amélioration des conditions de vie et de travail des indigènes. Ces reformes vont engendrer progressivement la participation des indigènes à la gestion de leurs propres affaires.

Exemple : la loi cadre donne une semi autonomie à la colonie de Côte d'Ivoire en 1957.

Grâce à ces reformes, les mouvements nationalistes ont réussi des actions de grandes portées sociales telles que la suppression du code de l'indigénat, du travail forcé...

CONCLUSION

La montée des nationalismes a été un élément déterminant dans l'éveil à la vie publique en Afrique. Mais cet éveil n'a pas connu les mêmes ampleurs et a pris des reformes différentes en fonction de la colonie et du système d'administration coloniale.

Sujet 1 (BAC 1998)

La décolonisation de l'Afrique était-elle un processus irréversible ?

Sujet 2 (BAC 2000)

L'éveil des nationalismes dans la décolonisation de l'Afrique.

LECON 2 - L'ACCESSION A L'INDEPENDANCE DE LA COTE D'IVOIRE

INTRODUCTION

Colonie française à part depuis le 10 mars 1893, la côte d'Ivoire fait partie de l'AOF.

La décolonisation de la COTE D'IVOIRE s'inscrit ainsi dans le cadre général de la décolonisation de l'Afrique noire française.

Elle est le résultat d'appuis internationaux, d'action populaire et de reformes progressives de la France suite à une vie politique active marquée par le rôle **prépondérant de HOUPHOUET BOIGNY et du PDCI-RDA DE 1944-1960**.

Quels sont les facteurs de la montée du nationalisme en Côte d'Ivoire et quelles sont les étapes de la décolonisation de a Côte d'Ivoire ?

I- LES FACTEURS DE LA MONTEE DU NATIONALISME IVOIRIEN.

Il s'agit d'analyser les facteurs tant externes, qu'internes qu'a favorisés la montée du nationalisme et la marche vers l'indépendance.

1- les facteurs externes ou exogènes

il s'agit de faire ressortir l'impact des deux guerres mondiales, l'intransigeance des puissances coloniales malgré leur vulnérabilité et l'anticolonialisme de l'ONU, de l'URSS et des ETAS-UNIS (voir leçon 1).

2- les facteurs internes ou endogènes

a- la prise de conscience des ivoiriens

En 1944, la colonie de la côte d'ivoire se caractérise :

Fomesoutra.Com
sa structure
Docs à portée de main

- Au plan économique et social

Elle connaît une pénurie de produit manufacturé une inflation leur prix pendant que le coût du café et du cacao principal source de revenu de la population est en chute libre. On note également l'augmentation de l'impôt et de la recrudescence du travail forcé.

- Au plan politique et juridique

Les indigènes sont privés du droit politique, syndicaux et soumis à une juridiction de seconde zone (**code de l'indignât**). Au total, tous ces abus, exactions et humiliations ajoutés à la misère ont entraîné la prise de conscience des ivoiriens

b- L'éclosion d'une élite politique

Au lendemain de la guerre mondiale on assiste à l'éveil de la conscience du peuple. En effet, les intellectuels ivoiriens vont organiser les revendications de la masse. L'élite indigène va réclamer plus d'égalité et exiger sa participation à la vie politique de même que l'amélioration des conditions de vie de travail des populations

C- La conférence Africaine-Française de Brazzaville et la montée des nationalistes en Côte d'Ivoire.

• La conférence de Brazzaville du 30 Janvier au 08 Février 1944.

Elle a été convoquée par le CFLN (Comité Français de Libération Nationale) du général De Gaulle.

Elle a regroupé les hauts fonctionnaires, les dirigeants de la France libre, les gouverneurs, mais aucun noir.

Elle a pour but de réaffirmer l'**autorité de la France sur ses colonies** et s'est assignée pour mission la mise en place de rapport nouveau entre la métropole (France) et ses colonies.

Cette conférence a admis la nécessité d'une série de réforme **administrative économique et sociale** dans les colonies.

Elle a **recommandé** :

- La suppression du code de l'indigénat
- La répression des Africains au parlement Français
- La création de partis politiques et syndicats dans les colonies.

Mais elle écarte, rejette toute idée d'indépendance (voir document L3-L6).

• La naissance des mouvements nationalistes en Côte d'Ivoire

Au lendemain de cette conférence l'élite Ivoirienne est mécontente mais elle en profite tout de même pour créer des partis politiques et syndicats grâce la clémence du gouverneur **André Latrille**.

C'est ainsi que le **10 juillet 1944**, Houphouët Boigny et ses compagnons ont créé le syndicat Agricole Africain (SAA). Le 09 Avril 1946, le **PDCI** est créé à l'étoile du Sud à Treichville.

Après le congrès de Bamako, en octobre 1946 qui a créé le **RDA** ; le **PDCI** en devient une session et dès lors les deux sont indissociables. Le programme du RDA est modéré et réaliste.

Au total, la conjugaison des facteurs externes et internes va aboutir à la lutte pour la décolonisation qui a été marquée par des étapes importantes.

II- LES ETAPES DE L'ACCESSION A L'INDEPENDANCE DE LA COTE D'IVOIRE

a- LES REFORMES TIMIDES DE LA France ET LA LUTTE EMANCIPATRICE DE 1944 A 1950.

Les reformes timides de la France 1944 a 1946.

En vue de doter la France et son empire d'une nouvelle constitution, une assemblée constituante est élue le 21 octobre 1945.

Houphouët Boigny représente le Côte d'Ivoire. Le projet de constitution élaboré par cette première assemblée est rejeté car jugé trop favorable aux indigènes.

La seconde assemblée constituante a été élue le 02 janvier 1948. Elle a adopté une constitution moins favorable aux indigènes et à travers l'**union française** (voir la constitution d'octobre 1945).

- **L'union française**

Elle est composée de la France et de ses colonies. La politique coloniale de l'union Française est ambiguë. Elle proclame la liberté des **individus et non celle des peuples** et insiste sur le fait que l'**union Française est une et indivisible** (les colonies ne seront jamais indépendantes).

Les reformes timides qui ne permettent aucune évolution lors du bloc français seront combattues par les Ivoiriens.

3- la lutte émancipatrice ou la phase de repression de 1947 à 1950.

En 1946, la liste PDCI-RDA conduit par **OUEZZIN COULIBALY** et **Félix Houphouët Boigny** est élue à l'assemblée Française.

Au plan parlementaire, les élus RDA vont s'apparenter ou s'allier au **parti communiste Français (PCF)**. C'est une alliance **stratégique** et non **idéologique** qui permet au RDA de faire adopter d'importantes lois favorables aux peuples colonisés.

Exemple : la loi d'Houphouët Boigny sur la fin du travail forcé.

En Côte d'Ivoire, l'administration coloniale prend prétexte de cette alliance pour persécuter le PDCI et ses militants.

Cette répression est menée par le gouverneur **Laurent Pechoux** et se traduit par :

- l'intervention de l'armée dans les zones favorables au PDCI (événement de Dimbokro 13 morts)
- les affrontements entre les militants du PDCI et les opposants soutenus par ces forces de l'ordre

Exemple : les incidents de Treichville de février 1949 ayant opposé les **partisans du PDCI à ceux du BDE**.

Ces incidents ont entraîné la marche des femmes sur Grand Bassam pour réclamer la **libération des responsables du PDCI arrêtés**.

- Les arrestations arbitraires, les humiliations quotidiennes et les assassinats politiques des cadres et militants du PDCI (voir document)

Parallèlement à cette répression, l'administration coloniale a encouragé la création de nouveaux partis politiques pour lutter contre le PDCI (voir tableau)

Au total, cette répression contre le PDCI va pousser Houphouët Boigny et son parti à modifier leur stratégie de lutte c'est-à-dire se désapparenter d'avec le PCF.

B- LA PHASE DE COLLABORATION ENTRE LE PDCI ET L'ADMINISTRATION COLONIALE. (1950-1958)

1- Le désapparentement du RDA avec le PCF.

Le 19 octobre 1950, le RDA décide effectivement de se désapparenter d'avec le PCF. Il lie une nouvelle alliance avec le parti socialiste de **François Mitterrand**. Avec cette alliance commence une nouvelle ère de collaboration entre le RDA et l'administration coloniale. L'administration coloniale va donc arrêter sa politique de répression et adopter une **politique de neutralité et d'impartialité**. Elle prendra des mesures en vue de favoriser la participation des indigènes à la gestion de leurs propres affaires. C'est dans ce contexte, ces circonstances va intervenir **la loi cadre en 1956**.

2- La loi cadre de 1956 : la semi autonomie de la C.I

Ces initiateurs sont **Gaston Defferre**, ministre d'outre-mer (colonie) et **Houphouët Boigny** ministre délégué à la présidence.

Devant la pression croissante des facteurs externes et internes, la France s'est dotée d'une loi accordant la **semi autonomie aux colonies** qui disposent dorénavant de **leur propre gouvernement** et d'une assemblée nationale locale.

En C.I, l'application de la loi cadre s'est faite aux élections législatives organisées le **31 mars 1957**. Le PDCI a remporté ces élections en enlevant 58 sièges sur 60 (**58/60**). Il a donc dirigé le conseil de gouvernement de **12 membres** par l'entremise d'**Auguste Denise** (vice président du conseil de gouvernement).

Après l'indépendance de la Gold Coast (C.I) les étudiants et certains partis politiques vont contester la loi cadre.

b- la communauté Franco-Africaine et l'indépendance de la C.I

Après son retour au pouvoir, le **1^{er} juin 1958** De Gaulle réorganise les rapports entre la France et ses colonies dans le sens d'une autonomie plus large en mettant en place la communauté **Franco-africaine** en lieu et place de l'union française.

De Gaulle a une politique pragmatique et son objectif est d'éviter la répétition d'un autre drame Algérie en Afrique noire.



1- Les compétences de la communauté

La communauté est une association en la France et ses colonies qui doivent **républiques**. Les États de la communauté sont **autonomes** mais certaines charges sont réservées au président de la communauté qui est toujours le président de la France.

Avec la communauté la France permet aux États membres de prendre leur indépendance si un référendum local l'a décidé. Après avoir voté **oui à 98%**, la C.I est devenue membre de la communauté c'est à dire une république autonome le **04 décembre 1959**.

2- La proclamation de l'indépendance

Certains événements externes et internes ont précipité l'échec de la communauté.

- Au plan interne

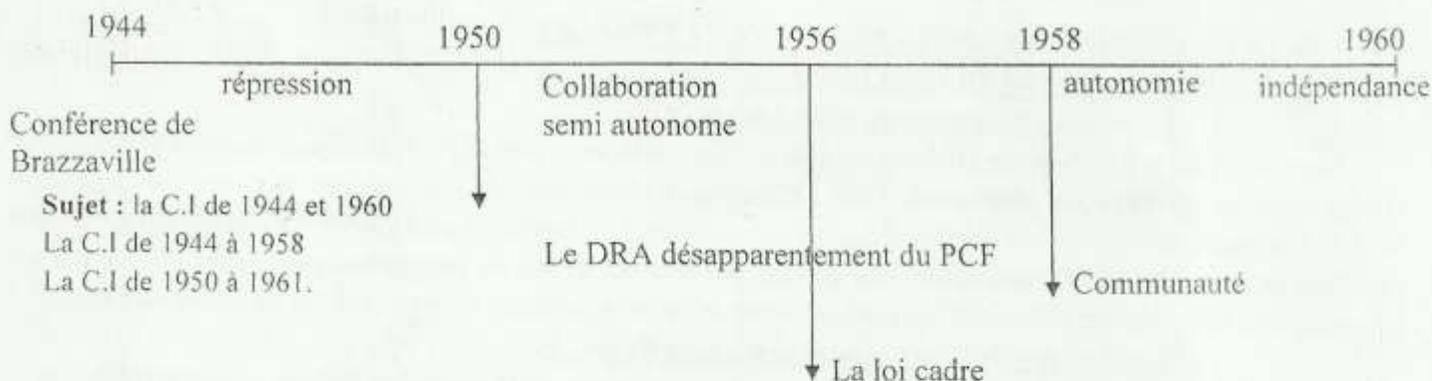
Il y a la tentative de cessation du royaume SANWI désireux de rejoindre le Ghana indépendant.

- Au plan externe

Le Soudan français, le Sénégal, et Madagascar ont demandé leur indépendance. Houphouët Boigny va tirer les leçons de cette évolution et demander l'indépendance de la C.I. les négociations vont rapidement et la C.I accède à l'indépendance le **07 Août 1960**.

CONCLUSION

70 après sa colonisation la C.I accède à l'indépendance à l'issue d'une lutte émancipatrice marquée par des étapes importantes et jalonnées par des affrontements, la répression et la collaboration entre le PDCI et l'administration coloniale.



LEÇON 3 : L'INDEPENDANCE L'ALGERIE

Colonie de peuplement Français depuis **1830**, l'Algérie est **assimilée** à la métropole et dépend du ministère de l'intérieur. La situation intérieure en Algérie au lendemain de la seconde guerre mondiale ainsi que l'immobilisme du gouvernement Français ont abouti à une **décolonisation longue et tragique**. Quelles sont les facteurs ? Quelles en ont été les étapes ?

1- LES FACTEURS D'ÉVOLUTION DU NATIONALISME ALGÉRIEN

1- Les facteurs internes



2- Les facteurs externes

a- La marginalisation des politiques des indigènes musulmans.

Colonie de peuplement, l'Algérie compte en 1914, 984.000 "pieds noirs" (population Française d'Algérie). Sur 9433.000.000 habitants. Cependant le régime politico administratif en vigueur en Algérie **privilegie la majorité Européenne** au détriment de la **majorité arabo-berbère**. C'est ainsi que les 9 députés et 3 sénateurs qui représentent l'Algérie sont toujours choisis dans minorité Européenne. Les indigènes sont soumis aux codes de l'indigénat et peuvent bénéficier de la citoyenneté française que s'ils abandonnent leur statut coranique. De plus ce non citoyenneté découle une restriction de leur participation à la vie politique.

b- les inégalités socio économiques

Au plan économique

Les indigènes représentent 87% de la population agricole et occupent 2/3 des suffrages cultivés.

Quant aux Européens, ils représentent 14% de la population agricole et occupent 1/3 des terres cultivées les plus fertiles.

En 1954, 93% des cadres supérieurs sont non musulmans, 86% des fonctionnaires sont des **pieds noirs** alors que 15% des manœuvres sont des **arabes berbères** (Algérie)

Au plan social

La population Européenne est à plus de 90% **urbaine** et scolarisée à 100% alors que les indigènes à plus de 90% **ruraux** et scolarisés à moins de 15%. La poussée démographique des indigènes les a confiés dans la **misère, le désespoir et le chômage**.

Au total, il y a en Algérie la coexistence de deux communautés distinctes, juxtaposées et marquées par des rapports de **dominants à dominés**.

Si la minorité Européenne se ferme sur elle-même pour conserver ces privilèges, une conscience nationale s'éveille dans l'élite réduite qui va s'organiser et lutter contre ces abus.

c- Naissance et développement du nationalisme Algérien

il y a trois tendances :

le mouvement "**les jeunes Algériens**" il regroupe une petite élite de citoyens partisans de l'assimilation **complète** de l'Algérie par la France. Ils veulent donc l'extension des droits des musulmans et leur participation à la vie politique. En 1927, ces leaders **Ben Djellou et Ferrat Abbas** fondent une fédération des élus indigènes.

- L'association des "**ulamâ**", "**ulema**" créé en 1931 par **Ben Badis**, elle refuse l'assimilation et affirme l'existence d'une nation Algérienne musulmane et arabe. Elle a pour devise : **«l'islam est ma religion, l'arabe ma langue et l'Algérie ma patrie»**.

- L'étoile nord Africain

en 1927, elle passe sous la direction de **Messali Hadj** qui en fait un mouvement nationaliste combattant pour l'indépendance et la révolution sociale (**tendance communiste**).

II- LES DIFFÉRENTES ÉTAPES DE L'ACCESSION À L'INDEPENDANCE DE L'ALGERIE

A- LES EXACERBATIONS DES ANTOGONISTES DE 1945 A 1954

De 1945 à 1954, les situations de l'Algérie est marquée par les conséquences. Des événements de Setif.

1- Les troupes de Setif

Le 08 mai 1945 ; lors de la célébration de l'armistice de la 2^{ème} guerre mondiale, des émeutes éclatent à Setif entre les **indigènes et les Européens**. Une centaine de Français est tuée. Mais la riposte de l'armée coloniale fait **1500 morts** officiellement. Cet événement marque la rupture entre les deux communautés et donne une nouvelle orientation à la lutte nationaliste c'est-à-dire une radicalisation de la contestation nationaliste.

2- La réorganisation des mouvements nationalistes

Pour désamorcer la crise née des événements de Setif, la France décide de faire des réformes : **le statut de 1947**.

Avec ces réformes, l'Algérie devient un département d'outre-mer doté d'une autonomie financière d'un conseil de gouvernement et d'une assemblée de 120 membres dont **60 Européens et 60 Musulmans**. Mais en réalité, cette

assemblée a des pouvoirs limités et est bloquée dans son fonctionnement par les pieds noirs. Le statut de 1947 et ces réformes timides sont jugés insuffisants par les nationalistes Algériens qui se radicalisent davantage en s'organisant autour de deux tendances.

- **Les modérés** à leur tête il y a **Ferrat Abbas**. En 1945, il crée l'**UDMA (Union Démocratique du Manifeste Algérien)** qui réclame une république Algérienne autonome associée à la France dans le cas de l'union Française.



- **Les révolutionnaires**

Ils ont pour chef de file **Messali Hadj**. Ils se dotent d'une structure paramilitaire prônant l'insurrection armée pour accéder à l'**indépendance**. Ils créent le comité révolutionnaire d'unité et d'action (**CRUA**) le **10 juillet 1954**. Le **1^{er} novembre 1954**, les deux tendances **UDMA** et **CRUA** fusionnent pour donner naissance au **FLN (Front de Libération Nationale)** dirigé par **Ferrat Abbas**. Il réclame l'indépendance d'un Etat Algérien souverain. Ainsi, l'échec de la voie légale et la défaite Française de **Dien Bienphu** encourage les nationalistes Algériens à s'engager dans l'action directe.

B- DE LA GUERRE A L'INDEPENDANCE DE L'ALGERIE (1954-1962)

1- L'insurrection du 1^{er} novembre 1954.

Elle éclate le **1^{er} novembre 1954** par une série d'attentats dans toute l'Algérie. Toutes ces actions sont coordonnées par le **ALN (Armée pour la Libération Nationale)**.

Le **FLN** bénéficie du soutien multiforme des pays Arabes (soutien diplomatique, logique et financier).

2- Durcissement et internationalisation du problème Algérien.

Face à cette insurrection, le gouvernement Français renforce la présence militaire en Algérie. De **5000 militaires** en **1954** l'effectif est à **400.000** en **1956**. Cet accroissement vise à étouffer le mouvement nationaliste Algérien. Mais la détermination des combattants indigènes oblige la France à s'installer dans une terrible guerre de **décolonisation**.

En dépit de sa suprématie militaire sur le terrain, l'armée Française commet une grave erreur en bombardant le **08 février 1956** une ville frontalière Tunisienne "**Sakiet-sidi Youssef**" soupçonnée d'être l'une des bases arrières de l'**ELN**.

Les nationalistes Algériens vont donc bénéficier du soutien de l'**ONU**, des pays non alignés et des écrivains Français. Malgré cela, la guerre s'intensifie. Craignant que le gouvernement Français cède face aux pressions extérieures, des généraux "**pieds noirs**" créent le **13 mai 1958** un **comité de salut public**.

Ce comité prend le pouvoir en Algérie et réaffirme que l'Algérie doit rester Française.

Devant l'incapacité des différents gouvernements Français à résoudre le problème Algérien. Une partie de la population française, les militaires et les pieds noirs ont demandé le retour au pouvoir du **général De gaule**.

C'est ainsi que le **général De gaule** est revenu au pouvoir avec pour mission première de résoudre la crise politique et le problème Algérien.

3- Les difficiles Négociations et le dénouement de la crise.

Après son investiture par l'assemblée nationale, le **général De gaule** obtient le plein pouvoir pour 6 mois avec pour mission essentielle la **réforme des institutions**. C'est ainsi qu'une nouvelle constitution a été adoptée le **10 octobre 1958** entraînant la fin de l'union Française et l'avènement de la **communauté Franco-africaine**.

a- L'évolution de la politique de De gaule en Algérie : le recherche de la paix.

Au départ, la politique de **De gaule** était ambiguë. Dès sa prise de pouvoir, **De gaule** se rend en Algérie et affirme dans un discours : **«je vous ai compris»**

- Pour les Français, il s'agit de vaincre la révolution musulmane.
- Pour les musulmans, il s'agit d'apaiser les rancœurs.

Face à cette ambiguïté le **FLN** forme en **septembre 1958** le **GPR (Gouvernement provisoire de la république d'Algérie)**.

La position de **De gaule** va donc évoluer. Il propose l'auto détermination des Algériens face à la détermination des Nationalistes.

En **novembre 1960**, il parle d'une Algérie Algérienne. Dès cet instant le **GPR** est favorable aux discussions avec la France. Les partisans de l'Algérie Française sont déçus et les généraux organisent le **21 avril 1961** in second coup d'Etat qui échoue et pousse les putschistes dans la clandestinité. Ces derniers forment l'**OAS (Organisation de l'Armée Secrète)**.

L'objectif de l'OAS est de multiplier les attentats et les actions terroristes tant en France qu'en Algérie pour empêcher toute négociation. Mais les négociations ont abouti aux accords d'Évian.

b- Les accords d'Évian et l'indépendance de l'Algérie

Le calme et la paix ne reviennent pas immédiatement pour les Français d'Algérie ces accords sont la consécration de la défaite de l'OAS redouble de violence. En **avril 1962**, les accords d'Évian sont largement éprouvés par référendum à **99,7%** en faveur de l'**indépendance** dans la coopération avec la France. Les **pièdes noirs** et les **hardi (musulmans restés fiels à la France)** ont pris leurs bagages et sont allés s'installés en France que certaines ne connaissaient même pas car présent en Algérie depuis plusieurs génération (1830-1962).

CONCLUSION

Algérie, colonie intégrée à la France occupée par une communauté >européenne toujours nombreuse est devenue progressivement un terrain d'affrontement entre des masses Algériennes paupérisées est la métropole coloniale. L'Algérie a acquis son indépendance le **05 juillet 1962** (avec **Ben Bellan** comme président) après une lutte sanglante qui parachève ainsi **130 ans d'occupation Française**.

Sujet :

De l'Algérie Française à l'Algérie-Algérienne.



LEÇON 4 : L'UNITE AFRICAINE (UA)

INTRODUCTION

Le 20 mai 1963, les Etats Africains ont créé l'OUA en vue de renforcer l'unité et la solidarité Africaine mais aussi de coordonner et intensifier la **coopération** et leur effort pour offrir de meilleures conditions de vie aux Africains. Mais l'OUA a eu un bilan mi figue mi raisin (mitigé). C'est ainsi qu'elle a été remplacée par l'UA. Quels sont les objectifs principes et organes de l'UA ? Et quel bilan peut-on établir de son action.

1- LE PASSAGE DE L'OUA A L'UA

1- Le bilan mitigé de l'OUA

Créée au lendemain des indépendances suit à un compromis entre les chefs d'Etats Africains, l'OUA a posé des actions positives, mais aussi a connu des faiblesses.

Son bilan n'est donc pas à la hauteur des attentes des pays et l'Afrique dans le développement mondial tient le rôle de **spectateur**.

Elle prend de plus en plus conscience de son retard **économique, technologique, scientifique** et de sa dépendance vis de l'occident.

Elle observe avec une puissance les progrès de la CEE (Communauté Economique Européenne) devenue UE (Union Européenne), mondialisation auquel l'Afrique ne peut contribuer compte tenu de son retard.

Ce bilan relativement négatif de l'OUA amène certains chefs d'Etats a nourri l'idée de création d'une organisation plus efficace **capitale d'intégration l'Afrique dans le développement mondiale**.

2- l'avènement de l'UA

L'idée de l'unité Africaine a fait son apparition depuis le 19^{ème} siècle dans les milieux panafricanistes (mouvement de tous les Africains).

Au lendemain des indépendances, cette idée a été reprise par **SEKOU TOURE, KWAME N'krumah, NASSER ...**

En 1999, le colonel **Kadhafi** président de la Libye va reprendre cette idée. Lors du 4^{ème} sommet extraordinaire de l'OUA à Syrthe en Libye, après de houleuses négociations, il a été convenu que le conseil des ministres, en **juin 2000** à Lomé présente un projet de charte constitutif de l'UA. Cette charte a été adoptée par le 36^{ème} sommet et de l'OUA à Lomé en **juillet 2000**.

Une quarantaine de chef d'Etat et de gouvernement Africain réunis le 1^{er} et le 2 mars 2007 à Syrthe dans le cadre du 5^{ème} sommet extraordinaire de l'OUA ont proclamé la naissance de l'UA.

En **juillet 2001** à Lusaka, l'ivoirien **Essy Amara** a été élu secrétaire général de l'OUA. Sa mission a été d'assurance la transition OUA-UA.

L'UA rentrera officiellement en vigueur en **juillet 2002** lors du sommet de **Durban** en Afrique du Sud.

II- OBJECTIFS-PRINCIPES ET ORGANES DE L'UA

1- Les objectifs de l'union Africaine.

Il s'agit entre autre :

- réaliser une plus grande unité et solidarité entre les peuples d'Afrique et entre les pays Africains.
- Défendre leur souveraineté, leur intégrité territoriale et leur indépendance.
- Réaliser au plutôt l'intégration politique et socio économique du continent.
- Promouvoir et défendre les positions Africaines communes sur les questions d'intérêt pour le continent.
- Favoriser la coopération internationale en tenant dûment compte de la charte des nations unies et de la déclaration des droits de l'homme.
- Promouvoir la paix, la sécurité et la stabilité sur le continent et éliminé le fléau des conflits et ses conséquences dévastatrice ...
- Eliminer le fléau des pandémies sur le continent.

2- les principes qui guident l'action de l'UA

L'UA fonctionne conformément aux principes fondamentaux suivants :

- égalité, souveraineté et indépendance de tous les Etats membres de l'union.
- Participation des peuples Africains aux activités de l'union.
- Engagement de l'union à défendre le continent Africains sur **terre, mer et dans les aires.**
- Règlement des conflits entre les Etats nombreuses de l'union par les moyens appropriés qui peuvent être décidé par la conférence de l'union.
- Interdiction d'user ou de menacer d'user de la force entre les membres de l'union d'une manière successible de comprendre la paix et la sécurité.
- Non ingérence d'un Etat membre de l'union dans les affaires intérieures des Etats membres.
- Respect des libertés fondamentales et des droits des hommes.
- Condamnation et rejet des assassinats politiques, des changements anti- constitutionnelle de gouvernement de l'impunité, et des activités subversives entreprises par des Etats voisins ou par tout autre Etats.

3- les organes de l'UA et leur fonctionnement

Les 4 organes clés sont :

- le comité des représentants permanents. Il est composé de **plénipotentiaires** ou autres représentants de chacun des Etats membres. C'est l'organe consultatif du conseil exécutif. Il est chargé d'organiser les sessions ministérielles.
- Le conseil exécutif : il est composé des ministres des affaires étrangères ou tout autre ministre des gouvernements des Etats membre de l'UA.
- La conférence de l'union : l'organe suprême, elle regroupe tous les chefs d'Etats des pays membres et prend les principales décisions actuellement.
- La commission : elle se composé d'un président, un vice-président et 9 commissaires nommé par le conseil exécutif et approuvé par la conférence de l'union. C'est une sorte de gouvernement continental, l'actuel président de la commission est **ALPHA OUMAR KONARE.**

A ces organes clés il faut ajouter les structures à créer

- Le parlement de l'union
- Le parlement de l'union
- Le conseil économique et social
- La cour de justice
- La banque centrale
- Un fond monétaire Africain (FMA)

III- LE BILAN DES ACTIVITES DE L'UA

1- Réalisation et projet de l'UA.

Avec sa commission de 10 membres, embryon de gouvernement continental, son futur parlement son conseil économique et social sa cour de justice, ces grands programmes tel que le **NEPAD : Nouveau Partenaire pour le développement de l'Afrique.** L'union a été conçue comme une réponse la hauteur des défis de l'Afrique du 21^{ème} siècle. Au niveau de la prévention et de la gestion des conflits, le conseil de paix sécurité joue un rôle important. Ses décisions sont attendues et inspirent les résolutions du conseil de sécurité de l'ONU.

Le CPS (Conseil de Paix et de Sécurité) a pris des décisions importantes sur la C.I, le Darfour ou le désarmement des ex-intahamués au burundi (RDC).

L'UA a déployé 7.000 hommes au Darfour pour surveiller le cessez-le-feu.

L'UA à travers le président de la commission a condamné sans réserve les coups d'Etats en **centre Afrique**, en **Mauritanie**, et la **succession dynamique au Togo**.

L'UA envisage créer une force de réaction rapide, la "stand by force" dont les 1^{er} contingents doivent être installés à l'horizon 2010.

2- les faiblesses de l'UA

le président de la commission n'a formellement pas d'autorité sur ces membres et les Etats membres ne sont pas prêts à voir émerger **un exécutif continental fort et autonome** (on note donc la faiblesse des pouvoirs du Président de la commission).

Fomesoutra.com
ca soutra
Docs à portée de main

Au plan politique

Les Etats ne sont pas prêts à consenti des abandons de souveraineté.

Le budget annuel de 70 millions de dollars suffit à peine à couvrir les frais de fonctionnement.

Les projets d'intégration prévue dans les statuts de l'union qui sont censés changer le visage du continent et concourait à son développement tarde à prendre forme.

CONCLUSION

Ce serait aller trop vite en besogne que d'affirmer que rien n'a changé par rapport à la défunte OUA. L'UA est une organisation jeune peut faire beaucoup pour l'Afrique sises dirigeantes font preuve de pouvoirs politiques.

CHAPITRE VI : CROYANCES ET VALEURS DANS LE MONDE AUJOURD'HUI

LEÇON 1 : CROYANCE ET VALEURS DOMINANTES DANS LE MONDE OCCIDENTALES.

Le monde connaît depuis 1945 un clivage entre deux modèles de sociétés bien distincts. D'une part le **capitalisme** noyau du monde occidental autour des Etats Unis et d'autre part le **socialisme** initié par l'URSS. Avec l'effondrement du bloc de l'Est, le monde occidental est devenu prépondérant. Il est marqué par la démocratie libérale, le libéralisme économique, la primauté de l'individu dans la société et d'importance des médias dans la diffusion des valeurs et cultures.

1- L'ESPACE GEOGRAPHIQUE DU MONDE OCCIDENTAL ET DEMOCRATIE LIBERALE.

1- Une aire géographique en pleine évolution

L'aire géographique du monde occidental correspond à l'aire des pays ayant adopté la **démocratie libérale**, l'**économie de marché**, ou **affilier au modèle américain (the american way of life)**. Il s'agit des pays de l'Europe occidentale, de l'Amérique du nord et du Japon. Mais, le monde occidental s'étend aujourd'hui au pays de l'Europe de l'Est sorti du communisme et aux nouveaux pays industrialisés d'Asie et d'Afrique.

2- Origine de la démocratie libérale

La démocratie implique la participation des individus au pouvoir, mais aussi l'amélioration de leurs conditions sociales (gouvernement du peuple par le peuple et pour le peuple).

Le libéralisme a pour objectif de garantir les libertés individuelles, politiques (conscience, presse, opinion économique (propriété privée) ; sociales (non intervention de l'Etat dans les rapports patron-ouvrier)).

Les notions de démocratie et de libéralisme dans le monde occidental ont deux sources .

- Le fait historique

Depuis la Grèce antique à nos jours on note la défense des libertés, la participation de tous les citoyens à la décision politique, l'amélioration du sort du plus grand nombre.

- Le fait industriel

Les systèmes économiques basés sur la libre entreprise débouchent sur un essor prodigieux.

II- LES GRANDS TRAITS DE LA SOCIÉTÉ OCCIDENTALE

1- Une politique institutionnaliste.

La démocratie libérale s'appuie sur les fondements ou traits suivants :

- La déclaration des droits de l'homme qui est la base de l'action politique.
- La garantie des institutions par des textes (la **constitution**)
- Le respect des libertés individuelles et collectives. Les principales forces de la politique démocratique sont :
 - La séparation des pouvoirs (judiciaires, exécutif et législatif indépendants les uns des autres)
 - Les assemblées parlementaires
 - Le pluralisme politique

Au total, tous ces principes garantissent un régime représentatif

Sujet (BAC 2003) : les traits de la démocratie libérale.

2- Un système économique libéralisé

Le monde occidental est composé de pays qui ont adopté le libéralisme économique ou l'économie de marché. Le système économique est marqué par la propriété individuelle, la liberté d'entre prise.

Cela implique la concurrence, le jeu de l'offre et de la demande (**loi du marché**), la qualité de la gestion et la succession de phase de croissance et de crise.

3- Une société transformée et en crise

La vie des sociétés occidentales a subi des transformations dues à la croissance économique d'après guerre.

Cela a eu pour conséquence :

- L'accroissement de la population urbaine
- La hausse du PIB et du pouvoir d'achat
- L'amplification de la société de consommation
- La modification des rapports entre génération
- La montée de la délinquance et de la violence (**phénomène de banlieue**).
- L'éducation, les loisirs et de sport est devenus des besoins prioritaires.
- La pollution, la dégradation des mœurs et la nécessité de mettre en place un développement durable c'est-à-dire un développement qui tienne compte de la protection de l'environnement.

III- UN MONDE DOMINÉ PAR UNE VIE CULTURELLE FLORISSANTE

Depuis 1945, une **uniformisation** du cadre de vie et des pratiques sociales caractérise la société de consommation.

1- Les médias moyens d'uniformisation

Les médias constituent les grands moyens de communication du monde occidental. Les plus importants sont :

- Les multimédias (les autoroutes de l'information, internet)
- Les médias classiques (TV, radio, PUB, cinéma)
- Les moyens ont transformé le monde en un village planétaire en diffusant une culture **uniformisée et standardisée**.

2- Une production intellectuelle et artistique féconde

Le domaine des lettres (littérature) et la création artistique et musicale connaissent un renouveau avec l'apparition de nombreux auteurs et des nouvelles technologies. La musique, la chanson et la danse sont devenues un véritable refuge pour cette société en crise.

3- La transformation des pratiques dans les religions révélées.

Les religions révélées qui sont le **christianisme et l'Islam** sont entre la transition et la modernité.

Les églises chrétiennes ont tenté de s'adapter aux transformations de la société : l'avènement de l'**aggiornamento** (**modernisation des structures de l'église romaine**).

Concile du Vatican II

Avec Paul VII : ce concile a entraîné la réforme liturgique qui a substitué le latin aux langues nationales.

L'angoisse des temps modernes a favorisé une nouvelle religion qui se traduit par un approfondissement de l'enseignement religieux tourné vers l'**action et la spiritualité**.

Exemple : le renouveau charismatique.

L'islam de son côté amorce un renouveau et opère une pensée remarquable dans le monde occidental. Mais **fondamentalisme et l'intégrisme** constituent une véritable menace pour son expansion. On note quelque difficulté d'adéquation entre les pratiques de l'Islam et les valeurs dans le monde occidental.

Exemple : le problème du voile, des tenues vestimentaires.

CONCLUSION

Le monde occidental contemporain vit dans une uniformisation générale des principes et des valeurs qui la caractérisent. Malgré la situation de crise constante, le modèle occidental se reprend au détriment du socialisme d'État.

Sujet : la démocratie libérale en Europe occidentale.



LEÇON 2 : LES MUTATIONS CONTEMPORAINES DU NEGRO AFRICAIN

INTRODUCTION

Le concept de civilisation renvoie aux formes d'organisation, aux mœurs et pratiques d'un peuple. Malgré la diversité des civilisations negro africain elles présentent partout des points communs qui caractérisent les sociétés traditionnelles.

Mais ces structures et ces valeurs originelles connaissent aujourd'hui des mutations ou bouleversements.

I- LA SOCIETE TRADITIONNELLE : UNE SOCIETE HARMONISEE

Les grands traits de la civilisation negro africain traditionnelle sont :

1- Au plan politique

La société traditionnelle est marquée par une organisation rigoureuse et par la solidarité, la clairvoyance et la logique des structures (lignage, chefferie, royaume, empire) dirigées par un chef au **pouvoir héréditaire** et entouré de notables. C'est un pouvoir **collégial (le roi ne décide pas seul)** et marqué par sa **démocratie** à travers la présence de l'arbre à palabre et la richesse du consensus. Avec les classes d'âge on assiste même à l'alternance du pouvoir de génération à génération.

Exemple : le royaume Mossi est dirigé par le **Moronaba**, il détient le pouvoir politique militaire et religieux et il est assisté d'un conseil de chef de clan et de dignitaires.

2- Au plan économique

On a une économie de subsistance fondée sur l'agriculture. C'est une agriculture itinérante sur brûlis. Les travaux se font collectivement. Quant à l'élevage, il est varié et extensif. A cela il faut ajouter l'artisanat qui est marqué par une gamme variée d'objets soit de décoration, de parures ou de cultes (poterie, structure, bijou ...)

Les échanges communautaires sont basés sur **troc, les cauris et les pièces métalliques.**

3- Au plan socioculturel

La société traditionnelle a pour élément de base la famille car l'individu n'existe pas l'homme est toujours intégré à un groupe social. C'est une société **hiérarchisée** fondée sur l'âge et le sexe. Elle est marquée par la **gérontocratie (la place prépondérante des vieux)** et la **position privilégiée de l'homme** par rapport à la femme. C'est une société communautaire basée sur la solidarité et le respect. En ce qui concerne la religion, elle est dominée par l'animisme.

L'**animisme** se caractérise par la croyance en un Dieu suprême assisté de dieux secondaires, de génies, d'esprit ou d'ancêtres et marqué par des rites et interdits

II- LA SOCIETE TRADITIONNELLE : UNE SOCIETE EN MUTATION

Les mutations sont dues au contact de l'Afrique avec l'extérieur. Elles ont commencé avec l'arrivée des **Arabes et de l'Islam**. Elles se sont amplifiées avec le **christianisme et surtout la colonisation**. Aujourd'hui elles sont dues à l'**uniformisation des croyances et des valeurs** diffusées depuis le monde occidental et qui a atteint l'Afrique aux médias et à la mondialisation.

1- Les mutations politiques

Au plan politique, l'on note des bouleversements engendrés par la naissance d'Etat moderne calqué sur le **modèle occidental** :

- Territoire délimité

- République ou monarchique constitutionnelle (Swaziland).
- Des institutions (présidence, parlement, cour suprême)
- La naissance de partis et d'une vie politique.
- L'apprentissage de la démocratie à l'occidental (suffrage universel, élection ...)

Au total, les structures politiques traditionnelles sont reléguées au second plan.

2- Les bouleversements économiques

L'économie de subsistance a été remplacée par l'économie de traite.

C'est une économie basée sur l'agriculture spéculative ou des cultures de rente (café, cacao, huile de palme ...) et marquée par l'adoption de nouvelles techniques culturelle intensives : **mécanisation, engrais chimique, croisement des espèces**) ce qui a permis l'accroissement des rendements de la production et des échanges.

On note comme bouleversement **la monétarisation complète de l'économie**, et la naissance d'une industrie moderne qui prend de plus en plus place de l'artisanat et d'un nouveau cadre de vie : **la ville**

3- Les transformations socioculturelles

Au plan social

On note l'effondrement des structures traditionnelles avec l'apparition de nouvelles catégories sociales.

Au sommet de sa nouvelle hiérarchie, il ya **la bourgeoisie noire** constituée de gré planteurs, des hommes d'effort haut fonctionnaire. A côté, il y a les petits salariés et commerçants, les ouvriers et les sans emploi qui constituent la population la plus nombreuse.

On note également que la cohésion de la société traditionnelle est perturbée par la naissance d'un nouveau cadre de vie : **ville**.

On y assiste à l'effritement de l'autorité et le développement de l'individualisme (la fille élargie cède la place à la famille nucléaire).

La marginalisation des femmes et des jeunes s'estompe au profit de leur émancipation. Le développement de la vie (nouveau creusé social) avec un brassage des hommes et des idées) est marqué par une **Européanisation** du genre de vie avec son corolaire de violence, naissance, pollution, manque de respect.

Enfin, on note la place de plus en plus importance de l'argent dans les relations et dans la société. Les religions negro africain fondés sur l'animisme et le culte des ancêtres reculent face à l'avènement de nouvelles religions (**Islam, Christianisme, bouohisme**) et du développement du syncrétisme religieux.

Il faut donc enfin souligner l'importance de l'aliénation culturelle amplifiée de nos jours par l'importance des masses médias dans la société.

Conclusion

Au total, malgré l'ampleur du choc des influences extérieures les traditions negro africain demeurent vivace (persistent encore). L'Afrique gagnerait à les sauvegarder à l'instar des pays d'Asie.

Sujet ; tradition et mutation de la société negro africain

Sujet (BAC 2006) : l'influence des Etats modernes sur les valeurs socioculturelles negro africain.

Leçon 1 : Les fondements du développement économique de la Côte d'Ivoire.

Introduction

La Côte d'Ivoire est située en Afrique occidentale plus précisément entre le 4^{ème} et le 10^{ème} de latitude nord et le 3^{ème} et 9^{ème} de longitude ouest. Elle a une superficie de **322 462 km²** pour une population de **19 millions**. Ses atouts naturels, humains et politiques lui ont permis de connaître une relative prospérité et d'être l'un des pays phares de l'Afrique subsaharienne.

1- DES CONDITIONS NATURELLES OU PHYSIQUES FAVORABLES A L'ACTIVITE ECONOMIQUE.

1- Un relief dominé par des surfaces planes.

a- Les plaines.

C'est la forme de relief la plus répandue. Elle se trouve au sud (plaine côtière ou littorale et le long des cours d'eau plaines alluviales). Sur ces plaines, il y a des collines (Toumodi, Bongouanou, Grabo, Hiré). La plaine est séparée de la mer par le littoral long de **560 km**. A l'ouest, le littoral est marqué par une côte rocheuse abritant de belles plages et des marécages. Dans la région de Sassandra, il est marqué par des falaises et à l'Est par une côte sableuse parsemée de lagune. Le littoral favorise la pêche, le tourisme, des ports et l'exploitation de la mer (pétrole, gaz naturel).

b- Les plateaux

Ce sont les plateaux étagés sur lesquels il y a des vallées, des buttes et des dômes granitiques.

c- Les montagnes

Elles sont isolées à l'ouest et au nord-ouest. Il s'agit au nord-ouest des chaînes de Tiéne et Madinani (mont Tyonri **913 m**) et les chaînes de la dorsale orientale du Fouta Djallon composées de mont Nimba, du mont Tonkoui, mont Peko, mont Momi. Au total, le relief est dans l'ensemble monotone, peu accidenté. Cette horizontalité dominante du relief rend aisé l'occupation humaine, l'exploitation agricole, la mise en place d'infrastructures routières indispensables au développement économique.

2- Un climat et une végétation propice à l'agriculture.

La C.I a les climats chauds et humides de la zone inter tropicale. Les températures varient très peu d'une raison à une autre en raison de son relief modéré ; la C.I n'offre pas d'obstacles aux masses d'air maritime (la mousson) et continentales (l'harmattan). On distingue 4 types de climats.

Au Sud le climat subéquatorial, marqué par des pluies abondantes et régulières. Dans cette zone, s'est développée une végétation de forêts denses riches en espèce (forêts ombrophiles).

Au centre : un climat de transition entre le climat subéquatorial et le climat soudanien. Les précipitations sont moins abondantes et ne sont pas réparties sur toute l'année. Dans cette zone, il y a une végétation de savane pré forestière avec une forêt galerie.

A l'ouest : il y a un climat de montagne marqué par des pluies abondantes et une végétation de forêt dense.

Au nord : il y a un climat tropical humide marqué par une saison sèche importante. Il y a une végétation de savane herbeuse quelque fois cloisonnée de résidus de forêt claire. Au total, malgré quelques perturbations climatiques enregistrées ces dernières années, la CI connaît tout de même une pluviométrie suffisante pour le développement agricole. La diversité de climat a pour conséquences : **la diversité des produits agricoles**.

Quant à la végétation, elle favorise l'exploitation forestière, la pharmacopée et l'agriculture.

On note tout de même un déséquilibre entre les régions de forêt et celles des savanes.

3- Des sols et une hydrographie favorables aux activités économiques.

La CI est recouverte dans l'ensemble par des sols ferrallitiques. Ce sol est adapté aux cultures pérennes très variées. Il y a aussi des **sols ferrallitiques** qui comportent par endroit des cuirasses impropres à l'agriculture tout comme les sols hydro morphes du littoral.

Au total, de fertilité variable, les sols sont dans l'ensemble favorables aux activités agricoles.

Quant à l'hydrographie, la CI possède 4 principaux fleuves, de nombreux fleuves côtiers (**le Tabou, le San-Pédro, l'Agneby, le Ré, la Bia**) et des affluents du Niger et de la Volta.

Le pays est donc bien drainé et ouvert sur l'océan. Toutefois, les eaux ivoiriennes sont peu poissonneuses et les fleuves peu navigables à cause des chutes et des rapides.

Au total, le réseau hydrographique est très important pour le développement économique en ce sens qu'il favorise l'industrie (production d'électricité) l'agriculture (irrigation) la pêche et l'élevage.

4- Un sous sol relativement riche

Les ressources minières sont variées (**fer, nickel, manganèse, or, diamant, bauxite**) tous les minerais sont en réserve en dehors de l'or et du diamant qui sont exploités. Elles ont été volontairement délaissées au profit de l'agriculture et de l'industrie d'importation substitution.

La CI possède aussi des ressources énergétiques (**pétrole, gaz naturel**) en offshore (mer) qu'elle exploite depuis 1980.

Au total, l'exploitation des ressources du sous-sol peut devenir un pôle de croissance à côté du secteur agricole et de l'industrie.

Si la CI a des atouts naturels importants, elle a aussi des fondements humains importants.

5- Des fondements humains propices au développement économique.

a- La diversité du peuplement.

La CI est une véritable mosaïque ethnique et religieuse, elle a plus de 60 ethnies regroupées en 4 grands groupes (**les Akan, les Krou, les Mandé, les voltaïque**) qui pratique 3 grandes religions : l'islam, l'animisme et le christianisme). Le déséquilibre entre le Nord et le sud au niveau du potentiel naturel a entraîné une migration des peuples du nord et du centre vers les régions forestières ce qui favorise le brassage ethnique. Mais aussi quelques fois des conflits. Si la population étrangère (26%) a constitué pendant longtemps un réservoir de main d'œuvre, elle connaît de plus en plus des difficultés à cause de la crise économique et des problèmes politiques. La répartition actuelle de la population résulte donc des migrations internes et internationales qui ont accompagné le développement et l'urbanisation. La densité moyenne **52,71 habitants/km²** cache de large disparité entre le nord et le sud et entre Abidjan et les autres villes.



a. Une population jeune à croissance rapide

La CI compte 17 millions d'habitants avec un taux d'accroissement naturel de **2,20%/an** et un taux de fécondité de **4 enfants/femme**. La population ivoirienne a les caractéristiques des pays du 1/3 monde. Sa pyramide des âges a une forme en **parasol**. La structure de la population est marquée par une forte proportion de jeunes (**0-20 ans : 52%**). Les adultes (**21-60 ans : 44%**) et par une faible proportion de vieillards (**+60 ans 4%**). L'espérance de vie est à moyenne **45 ans**.

La croissance galopante de la population constitue à la fois un atout et une faiblesse. C'est un atout en ce sens que cette population constitue un réservoir de main d'œuvre et un marché de consommation potentiel. Mais l'ampleur de la croissance de la population est préoccupante car elle implique la lourde contrainte sociale à l'Etat en matière de **santé, d'éducation, d'emploi, de sécurité ...**

La main d'œuvre est certes abondante mais elle est insuffisamment qualifiée. Cette population est surtout présente dans le secteur primaire et informel et a un **pouvoir d'achat faible**.

Au total, la diversité de peuplement est un atout pour le tourisme culturel.

La diversité agricole, mais la forte démographie dégrade la qualité de la vie.

Le développement repose non seulement sur les fondements naturels et humains mais aussi sur les fondements politiques.

II- DES BASES POLITIQUES PROPICES AU DEVELOPPEMENT.

Depuis son indépendance la CI a opté pour le libéralisme économique ou le capitalisme. Elle a connu une stabilité politique favorable au développement économique de **1960 à 1999**.

1- Les caractéristiques du libéralisme économique ivoirien.

a- Le rôle de l'Etat,

Elle s'exprime dans 3 directions essentielles :

- **Définition des grandes orientations de la politique nationale de développement.**
- **Le développement du secteur privé qui devient le moteur de la croissance économique**
- **La création d'entreprises d'Etat afin de remédier à l'absence de capitaux privés nationaux (SODEPALM, SOTRA, SIR, EECI, CAISTAB...)**

b- La libre entreprise

La politique économique ivoirienne encourage l'initiative privée nationale et étrangère. Aussi des mesures ont été prises en vue d'attirer le maximum d'investisseurs à travers **des codes d'investissement. Il s'agit d'exonération et d'allègement fiscal, de la liberté de transfert d'une partie des bénéfices et surtout de l'engagement de l'Etat à ne procéder à aucune nationalisation.**

c- L'ouverture sur l'extérieur

La politique d'ouverture favorise l'apport de la main d'œuvre, de cadre et capitaux étrangers. Mais elle a contribué à faire de la CI un pays à économie **extravertie.**

2- L'évolution du capitalisme ivoirien

Le capitalisme ivoirien a connu 2 étapes.

 **Fomesoutra.com**
ca soutra !
Docs à portée de main

a- Le capitalisme d'Etat (de 1960-1980)

De 1960 à 1980 la CI pratiquait un capitalisme d'Etat c'est-à-dire un capitalisme dans lequel l'Etat est le principal investisseur (**il crée des plantations, des usines, alloue de fortes subventions aux producteurs**). Ce système a permis de mettre en place des infrastructures économiques de développement de l'agriculture et l'industrie.

Mais la crise des années 1980 et les défaillances du système, faillite des entreprises d'Etat due à la mauvaise gestion aux personnels pléthoriques, absentéisme, favoritisme... ont entraîné une nouvelle orientation de la politique économique.

b- Le désengagement de l'Etat ou la privatisation de 1981 à nos jours.

Face à la récession économique (due à la chute des cours des matières premières agricoles) au service de la dette (remboursement de la dette). L'Etat a sollicité les institutions financières internationales qui lui ont imposé un plan d'ajustement structurel (PAS).

Depuis 1981 la CI a conclu plusieurs PAS avec les institutions de **Breton Woods.**

Les objectifs du PAS sont :

- **Réduire le déséquilibre budgétaire, assurer une croissance saine et durable.**
- En complément au PAS, l'Etat ivoirien a lancé à partir de 1990 un vaste programme de **privatisation** des entreprises dans lesquelles il détient une partie ou totalité du capital (CIE, la SODECI, la CITELCOM, SODESUCRE). La politique de privatisation vise les objectifs suivants :
- **procurer à l'Etat des mesures supplémentaires**
- **Donner une part plus accrue au secteur privé dans l'économie**
- **Favoriser la relance économique.**

Même dans le domaine agricole, on assiste à une libéralisation de la filière avec la création de plusieurs structures par les paysans (BCC, FDPCC, ARCC...).

En définitive, l'Etat se désengage des activités de production pour se consacrer davantage à ses missions traditionnelles, régaliennes (santé, éducation, sécurité ...)

CONCLUSION

La CI dispose de conditions naturelles, humaines et politiques favorables dans l'ensemble au développement économique notamment au développement des secteurs d'activités.

Approfondissement

L'économie ivoirienne a connu l'évolution suivante :

- De 1960-1980 : la prospérité ou le miracle ivoirien
- De 1980-1994 : la crise économique ayant abouti à la dévaluation du Franc CFA en 1994.
- De 1994-1999 : c'est la reprise économique entre 2000 et 2002 la politique de refondation à travers ses réformes structurelles et stratégie sectorielle voulait l'économie et surtout le social mais la guerre à tout anéanti.

Sujet 1 : BAC 2003 : les fondements du développement économique de la CI

Sujet 2 : BAC 2007 : les fondements humains et politiques de l'économie ivoirienne.

Sujet 3 : BAC : les atouts du développement économique de la CI

Sujet 5 : les conditions naturelles dans le développement économiques de la CI

LEÇON 2 : LES SECTEURS D'ACTIVITES ECONOMIQUES DE LA COTE D'IVOIRE

Introduction

La CI est l'un des pays les plus prospères d'Afrique occidentale. Mais à l'instar des autres pays du tiers monde, elle a une économie dominée par le **secteur primaire**, une industrie peu développée mais ambitieuse (**secteur secondaire**) et un commerce extérieur dynamique même si elle n'est pas encore sorti de l'âge primaire c'est-à-dire qu'il repose sur des matières premières agricoles.

Quelle place occupe les secteurs primaires, secondaires et tertiaires dans l'économie Ivoirienne ?

I- UN SECTEUR PRIMAIRE DIVERSIFIE

Le secteur primaire regroupe les productions végétales (l'agriculture), les ressources animales (la pêche, l'élevage) et l'exploitation forestière (végétation).



A- L'agriculture le moteur de l'économie

L'agriculture est la base de l'économie ivoirienne, c'est le moteur de la croissance économique. Elle occupe 60 % de la population active, procure 66% des recettes d'exploitation et représente en moyenne 30 % du PIB.

1. Les conditions de développement de l'agriculture : des conditions favorables.

- **Les conditions naturelles** : En CI, l'espace cultivable est très vaste et aucune région n'est inapte à l'agriculture. Ensuite la diversité climatique permet une diversité de culture ; et la bonne pluviométrie permet des cultures tout au long de l'année.

- **Les conditions humaines** : la population de Côte d'Ivoire est à majorité rurale et agricole. Aussi, bénéficie-t-elle d'une forte main d'œuvre étrangère. En somme, une main d'œuvre agricole abondante et disponible.

- **Les conditions politiques** : La CI était une colonie d'exploitation agricole. A l'indépendance : les gouvernants vont poursuivre sur cette voie en décidant de baser le développement du pays sur l'**agriculture d'exploitation** ou "l'or vert". L'Etat est le 1^{er} promoteur de l'agriculture en CI. Il définit et planifie les grandes orientations tant au niveau de la réglementation (code foncier) qu'au niveau du choix des priorités.

L'Etat aide à améliorer la production à travers la construction de retenue d'eau, l'encadrement grâce à l'ANADER et au PNASA (Programme National d'Ajustement Structurel Agricole) et par la création d'institutions de recherche telles que le CNRA (Centre National de Recherche Agricole).

L'Etat exhorte de plus en plus les paysans à se regrouper en coopérative et a mis en place plusieurs organismes afin que les paysans contrôlent eux-mêmes la commercialisation au niveau de leur filière.

Exemple : FDPCC, la BCC, le cacao et le café.

2. Les caractères généraux de l'agriculture ivoirienne

L'agriculture ivoirienne a les caractéristiques que celles des autres pays du 1/3 monde. En effet, il y a la persistance des caractères traditionnels dans les activités agricoles :

- L'agriculture est adaptée au milieu naturel et dépend fortement des aléas climatiques.
- La forte proportion de la population active occupée par l'agriculture (58%)
- L'utilisation dominante des systèmes techniques rudimentaires, archaïques et de systèmes de culture à rendement modeste.
- La domination des cultures d'exploitation qui bénéficie de tous les soins.
- Le dualisme des systèmes d'exploitation des terres (petites et moyenne exploitation familiale à côté de grandes plantations organisées en complexe agro-industriel) et le dualisme de la production (culture industrielle à côté des cultures vivrières).
- L'agriculture est dominée par deux régions agricoles ; la région de forêt et la région de savane.

3- Les différents types de cultures

a- Les cultures industrielles

Ce sont les cultures les plus importantes de l'économie. Elles sont une source importante de devise pour l'Etat et de développement des autres secteurs d'activité. Elles peuvent être classées en 2 groupes :

➤ Les principales cultures industrielles

Il s'agit du binôme café, cacao du coton et de la cola.



- Le binôme café-cacao

Il représente plus de 50% des exploitations de la CI. Les principales régions de production sont la région au sud, du V Baoulé centre-ouest, ouest. La CI est le 1^{er} producteur mondial de cacao avec plus de un million de tonnes par an et approvisionne 40% du marché mondial. Pour le café en 2003/2004 la CI a produit environ 154.000 tonnes contre 1.388.489 tonnes pour le cacao. le pays est le 7^{ème} producteur mondial du café surtout la variété robusta. Il est le 1^{er} producteur mondial pour le cacao.

- Le coton

C'est la principale culture spéculaire des régions de savane en 2002, la production du coton graine est 180144 T contre 78839 T pour la production de coton fibre.

Zone de production (voir carte).

L'encadrement des paysans et filature d'une partie des récoltes sont assurés par la CIDT qui a été privatisé en 1998. De nouveaux groupes interviennent dans la filière (LCCI, SICOSA, DOPA, IVOIRE COTON, NOUVELLE CIDT) Le développement de la culture du coton est soutenu en aval par une importante industrie de grainage et de filature.

Les principaux client sont la Chine (38 %), la Thaïlande (16 %), l'Indonésie (15 %) et la Taiwan (14 %)

- La cola

Zone de production, la région d'Anyama. La CI est 1^{ère} productrice mondiale de la cola avec une production de 65.216 T en 2004.

➤ Les nouvelles cultures d'exploitation

Devant les difficultés rencontrées par le café, cacao (instabilité des prix) et les risques liés au monopôle de ces deux produits, l'Etat a décidé de **diversifier** ces cultures d'exploitation à partir de 1970. La politique de diversification a pour but :

- Lutter contre la baisse des recettes d'exploitation
- Lutter contre les disparités régionales dans le développement agricole
- Lutter contre l'exode rural et maintenir les populations sur place.

Cette politique de diversification concerne :

• Palmier à huile – cocotier.

L'Etat a développé un plan palmier à huile et cocotier en créant de vaste complexe agro industriel : **palm industrie et SICOR (ces 2 entreprises ont été privatisées et la palm industrie est scindée en 3).**

La CI produit a produit 1564340 T et a exporté 109162 tonnes en 2004 d'huile de palme.

La production de noix de coco était de 254 228T en 2003 contre 43 219 T pour le coprah

- **L'hévéa**

La production provient tant des complexes agro industrie (SAPH, SOGB : ces deux structures ont été privatisées) que des plantations villageoises et les plantations "clés en main". La production est autour de 136 776 T en 2004 pour une valeur d'exportation de 88 milliards de FCFA.

- **Ananas et bananes**

Les exploitations sont surtout modernes. La CI a produit 226.022 tonnes d'ananas et 307.227 tonnes de bananes. Les filières de l'ananas et de la banane sont confrontées aux difficultés nées de la baisse des cours et de la concurrence des productions sud-américaines, qui ont augmenté leurs parts de marché en Europe

- **Canne à sucre**

L'Etat a construit six complexes sucriers (SODESUCRE) qui ont été privatisés et cédés à deux groupes SUCAF et SUCRIVOIRE. Ce secteur, totalement localisé dans la partie nord du pays connaît d'énormes problèmes à cause de la crise que traverse le pays depuis 2002. Malgré les 1.430.185 tonnes produites en 2005, le marché ivoirien souffre d'un déficit de 30.000 tonnes.

 **Fomesoutra.com**
sa soutra /
Docs à portée de main

- **Autres productions**

Hors de la filière café-cacao, des niches particulières attractives attendent d'être exploitées, par exemple celles de la mangue et de la noix de cajou, que l'on exporte toujours à l'état brut. Ainsi le pays est le premier producteur mondial de cajou avec 239 356,5 tonnes en 2007

b- **Les cultures vivrières**

Elles donnent des résultats impressionnants malgré le peu de place qui leur est accordé dans l'encadrement. C'est une agriculture essentiellement traditionnelle, avec des exploitations de types villageoise marquées par l'utilisation de méthode et de techniques rudimentaires. Ces cultures dépendent énormément des aléas climatiques et les résultats varient d'une année à une autre. Il s'agit entre autre en 2004V du **manioc avec 2 millions de tonnes, igname 4.970 millions de tonnes.**

La banane plantain 1.519 millions par an, le riz 673006 tonne par an, le maïs 608 mille tonnes par an. La C.I produit les légumes et des agrumes (oranges, mangues, ...). C'est une agriculture de subsistance dont les progrès s'inscrivent dans le cadre de la politique d'autosuffisance alimentaire lancée par le gouvernement dans les années 80. Néanmoins, la C.I connaît un déficit chronique pour le riz.

L'agriculture vivrière est totalement libéralisée au niveau des prix. Les prix dépendent de la loi du marché c'est-à-dire l'offre et de la demande.

Au total, l'agriculture joue un rôle important dans l'économie. Elle est une source de devise pour l'Etat, de revenu pour le monde rural. Elle crée des emplois, soutient l'industrie et contribue la base du commerce.

La forêt a beaucoup contribué à l'essor économique de la CI tant que ressources naturelles favorables à l'agriculture et tant que source de revenus.

4- La place de l'agriculture dans l'économie

B- LES RESSOURCES ANIMALES ET HALIEUTIQUES

1- L'élevage

a- Les conditions de développement de l'élevage en CI

Au plan naturel, la moitié nord du pays avec sa végétation de savane (abondance de pâturage) est favorable à l'élevage de bovins et d'ovins.

La zone hydromorphe est favorable à l'élevage de porcs et quasiment tout le pays à l'élevage de volaille. La présence de nombreux cours est aussi un atout pour l'élevage.

-Au plan humain

Il y a la présence de nombreux peuhls nomades et de quelque rares ivoiriens.

-Au plan politique et zootechnique.

L'Etat a entrepris des actions en vue de promouvoir l'élevage. A savoir, moderniser le secteur, professionnaliser les opérateurs et privatiser le secteur.

- L'Etat a mis en place une structure d'encadrement et de développement de l'élevage (ANADER)
- Il a aussi créé des rentes d'immunisation et des ranches.

En ce qui concerne les conditions zootechniques l'on constate que les races locales sont peu performantes et confrontées à des contraintes sanitaires (pertes bovines, trypanosomiase, grippe aviaire).

Au total, les conditions de développement de l'élevage sont plus ou moins favorables.

b- Les résultats insuffisants

	Production en tonne	Consommation en tonne
Œuf	15.958.	15.958
Lait	21.632	113.766

 **Fomesoutra.com**
ca soutra
Docs à portée de main

c- Problèmes et solutions

-Problèmes :

- Absence de tradition d'éleveur chez les populations ivoiriennes
- Querelles perpétuelles entre les éleveurs et les agriculteurs
- Insuffisance de la production (dépendance à l'égard de l'extérieur)
- Fonctionnement approximatif des ranches d'Etat, élevage de types surtout traditionnel : élevage de transhumance.

-Solution :

- Inciter et former les jeunes
- Libéraliser les secteurs
- Multiplier les croisement pour rendre les races locales plus performantes.

Au total, les efforts notables de l'Etat ont pour but d'accroître non seulement la production mais aussi de rendre les races locales plus performantes.

2- La pêche

a- Les conditions de développement de la pêche

Au plan naturel la CI dispose de nombreux cours d'eau (fleuves, lacs) d'un vaste réseau lagunaire (lagune Ebrié, Aby) et d'une importante façade maritime (océan).

Au plan humain les populations lagunaires ont une tradition de pêcheur et il bénéficie de l'apport de la population étrangère (bozo, Awlan). De plus en plus, les populations riveraines des lacs s'intéressent à la pêche.

Au plan politique, l'Etat encourage la pêche. Pour ce fait, il a créé deux ports de pêche et incite les jeunes à aller vers ce domaine grâce aux fonds sociaux à l'encadrement de l'ANADER et la création d'une école spécialisée à Grand-Lahou. L'Etat a aussi signé des conventions avec des pays qui ont des eaux plus poissonneuses que la notre. Mais faute d'armement (bateaux) performant, la CI ne parvient pas encore à exploiter ses licences.

En définitive, les conditions de développement de la pêche sont dans l'ensemble favorables.

b- Les différents types de pêche et les productions

La production provient de la pêche industrielle et de la pêche artisanale.

-La pêche industrielle

Elle est concentrée dans le port d'Abidjan où est basée la flotte de sardinières de chalutiers. Le port d'Abidjan est le premier port thonier d'Afrique avec plus de 50 milles tonnes/an.

-La pêche traditionnelle

Elle se pratique avec des embarcations et du matériel de fortune. La production est de 40.000 tonnes/an.

c- Problèmes et tentatives de solutions



-Problèmes :

- Les eaux ivoiriennes sont peu poissonneuses
- Conflits récurrents entre pêcheurs allogènes et pêcheurs autochtones
- La production est largement insuffisante
- La pollution des eaux par les populations riveraines et quelquefois par les industries.
- Le peu d'intérêt accordé par les jeunes ivoiriens par la pêche
- La précarité de moyens de pêche.

-Solutions :

- Signature de convention avec les pays qui ont des eaux poissonneuses.
- Réglementer la pêche
- L'Etat a lancé diverses initiatives privées et publiques pour développer la production halieutique (aquaculture, pisciculture et crêviculture). Il a mis en place aussi un programme de formation et d'information des pêcheurs.

L'EXPLOITATION FORESTIERE

1-des conditions naturelles favorables

2- Les ressources forestières dans l'économie Ivoirienne.

La forêt une ressource importante pour l'économie (facteur de développement).La forêt est l'une des bases du développement économique de la CI. A la veille de l'indépendance, elle recouvrait 16 millions d'hectares dans la moitié sud du pays. Cette forêt se caractérise par sa richesse en essence (espèce) nombreuses et variée.

La forêt influence les climats, les sols qu'elle rend propice à l'agriculture de rente (café-cacao ...). Les ressources forestières ont été longtemps un des 3 produits d'exploitation de la C.I (source de revenu).

L'exploitation forestière constitue une source de matières premières pour l'industrie du bois, l'industrie des travaux publics et de construction navale. Elle participe donc au développement industriel et commercial.

Enfin, le bois constitue une source de création d'emploi (exploitation forestière, menuisier, charpentiers, ébéniste.)

Rôle important dans l'économie

- **Source de devise**
- **Source de création d'emploi**
- **Participation au développement industriel et commercial**

3- La forêt une ressource en difficulté

L'exploitation abusive, le défrichement extensif, les feux de brousses entraînent une disparition progressive de la forêt et la baisse des activités liées à la forêt.

On note aussi, l'apparition des problèmes environnementaux liés à l'exploitation des ressources forestières :

- baisse de la pluviosité,
- dégradation des sols,
- avancé de la savane(menace de satellisation),
- perte de la biodiversité.

Face à cela, l'Etat consent des efforts sur la régénérescence et la protection de la nature, la gestion rationnelle des forêts et la promotion d'une industrie forestière efficiente.

Au total, la forêt est une ressource difficilement renouvelable, elle mérite d'être protégée.

En définitive, le secteur primaire a permis à la CI d'être une référence en Afrique et dans le monde. Mais si la CI veut se développer il est impératif que le secteur secondaire devienne le moteur de l'économie.

5- UN SECTEUR SECONDAIRE EN EXPANSION

Le secteur secondaire regroupe les industries. L'industrie est une unité qui consiste à transformer les matières premières brutes, en produits finis ou en produits semi finis.

L'industrie ivoirienne a connu un essor remarquable même si beaucoup reste encore à faire, l'industrie occupe 10% de la population active et procure 34% de recettes d'exportation.

La CI veut devenir un NPI (nouveau pays industrialisé) à l'image des dragons d'Asie (Corée du Sud, Hong Kong, Taïwan, Singapour)



1- Les conditions de développement de l'industrie

a- Les conditions naturelles

Grâce à ses stouts naturels, la CI possède des matières premières agricoles (café, cacao, huile de palme, hévéa, coton) favorables à l'industrie agro alimentaire et textile, les matières minières sont favorables à l'industrie extractive et lourdes.

En ce concerne les sources d'énergie, la CI est auto suffisante et électricité grâce aux barrages hydroélectriques d'eaux centrales thermiques. Elle a aussi du pétrole et du gaz naturel (pour l'instant, la production locale est insuffisante) mais au total les conditions naturelles sont favorables au développement de l'industrie.

b- Les conditions humaines

La CI dispose d'une main d'œuvre abondante peu qualifiée et moins cher. L'Etat fait un effort pour la former en redynamisant l'enseignement technique et professionnel.

Le souci d'adopter l'offre de la main d'œuvre à la demande se traduit par la prise en place d'une politique de promotion, de réglage et de perfectionnement des diplômés à travers le FDFP et AGEFOP.

Enfin, la CI dispose d'un marché intérieur de consommation plus ou moins important.

c- Les conditions politiques

La CI souhaite être un NPI, pour ce faire elle pratique une promotion accentuée de l'industrialisation dans un cadre compétitif libéralisé et sécurisé (sécurité physique et juridique). C'est des contre en complément au code d'investissement que le CEPICI (centre de promotion des investissements) a été créé. Le CEPICI a mis en place du guichet unique pour permettre aux investisseurs d'effectuer les formalités administratives avec rapidité (voir les mesures pour la promotion industrielle)

- Simplification des procédures
- Garantie aux investisseurs et rangers.

Il existe : la BRVM (bourse régionale des valeurs mobilières qui permet aux entreprises d'ouvrir leur capital aux particuliers investisseurs et aux investisseurs nationaux. Le CEPICI doit pouvoir attirer en CI des entreprises internationales (multinationales) et des PME, PMI qui vont surtout transformer les matières premières agricoles et minières locales.

2- Les phases de l'industrialisation de la CI

L'industrie ivoirienne a connu quatre principales phases :

1^{ère} phase : avant l'indépendance

C'est la période de balbutiement. La conformisation n'était pas favorable au développement industriel. Néanmoins, il y a quelques établissements industriels : Gonfreville et Blohon et quelques scieries.

2^{ème} phase : 1960-1970

Les autorités ivoiriennes vont remédier à l'insuffisance d'industrie par la création d'usines et l'ouverture du pays aux capitaux étrangers.

Elles vont mettre l'accent sur l'industrie d'import substitution créée dans le but de satisfaire le marché local et surtout de transformer certaines matières premières agricoles sur place. Il s'agit entre autre de GMA, la SIR, NESTLE, et UNIWAX.

3^{ème} phase : 1970-1990

Elle se caractérise par l'émergence d'une nouvelle génération d'industrie qui a pour but non seulement de satisfaire le marché local mais aussi les marchés extérieurs.

4^{ème} phase : A partir de 1990

(voir nouvelle politique et la politique industrielle de la CI de 1960 à nos jours)

3- Les régions industrielles de la CI

Les foyers industriels se répartissent de façon discontinue sur l'ensemble du territoire. Seules les grandes possèdent un tissu industriel. Abidjan possède le plus grand foyer industriel avec plus de 65% des industries, 70% du chiffre d'affaire du secteur secondaire et plus de 50% de la population active du secondaire.

On note un déséquilibre entre Abidjan et les autres villes d'une part jet d'autre part entre la zone portuaire et le reste de la ville d'Abidjan. Bouaké second foyer industriel employait 11% des travailleurs du secondaire et concentrait 10% des industries. Dans le reste du pays sont dissimilés quelques industries.

4- Les principaux types d'industrie en ci

L'industrie ivoirienne est dominée principalement par les industries de transformatin ou industries légères

a- Industrie agro alimentaire

C'est le poumon de l'industrie ivoirienne. Elle réalise 1/3 du chiffre d'affaire du secondaire, elle peut être divisée en deux groupes :

- Est Spécialise (1^{er} groupe) dans la satisfaction du marché local et de la sous région dans ce groupe se trouve les industries travaillant avec des matières premières importées.

Exemple : GMA (blé) ; SOLIBRA (le ublon)

Ce groupe comprend aussi des huleries et complexes sucriers utilisant des matières premières locales.

Exemple : TRITURAF (Eclador) cosmivoire (huile savon)

- Le second groupe est tourné vers l'exploitation des produits dans les pays du nord (pays industrialisés) avec de usines de café, cacao, ananas (saco, chocolat, nescafé, Cargill).

b- Industrie textile

Elle est dominée par trois grandes entreprises :

UNIWAX, COTIVO et TEXICODI prospèrent jusqu'en 1986 s'est traduite par la baisse du chiffre d'affaire et le licenciement d'une partie du personnel.

c- Industrie du bois

Elle a atteint son apogée dans les années 70 avec de grandes scieries comme la SCAF qui occupe le premier rang dans la fabrication de contre plaqué en Afrique de l'ouest. Mais avec la disparition du couvert végétal ce secteur connaît une crise qui a entraîné la faillite de plusieurs scieries.

d- Les autres industries

Il s'agit entre autre de :

- L'industrie extractive (les mines d'or d'Ity)
- L'industrie du ciment (CIMONT ; SOCIMA, bélier)
- L'industrie de chaussures et du cuir
- L'industrie chimique (CHIMITEC)

- L'industrie du caoutchouc (CODIPLAST, PODIPLAST) l'industrie mécanique et électrique (CARICI, AFORMA)

En définitive, malgré une relative diversité et des résultats intéressants entre 1960 et 1980 et une reprise des investissements entre 1994 et 1999 l'industrie connaît quelques difficultés qui se sont empirées avec l'instabilité politique et la guerre.

L'industrie joue un rôle important dans l'économie c'est une source de devise, création d'emploi et de soutien au développement de l'agriculture et du commerce.



C-UN SECTEUR TERTIAIRE DYNAMIQUE ET DIVERSIFIÉ

Le secteur tertiaire regroupe les activités de services (service administratif, service ou structures financières) : le secteur informel (les petits commerces) le transport et le commerce.

Il occupe 32% de la population active et procure 57,47% dans le PIB (produit intérieur brut).

I- Les transports en CI

Dans l'ensemble les conditions du transport sont favorables en CI (relief plat, large ouverture sur la mer, vaste réseau lagunaire).

Au niveau politique les pouvoirs publics ont favorisé l'essor des voies de communication tant pour des besoins administratifs politiques qu'économique. Malgré la crise les transports connaissent une activité soutenue. Pour les rendre encore plus compétitif l'Etat a mis un plan de réhabilitation des voies dégradées. La CI dispose de plusieurs types de transports.

a- Le réseau routier

Le réseau routier est long de plus de 82.000 km dont 75 500 km de routes en terre et 6.500 km sont bitumées. Ce réseau moderne et performant facilite les déplacements à l'intérieur du pays mais également le transit des marchandises vers les pays limitrophes. L'amélioration du réseau routier a entraîné une augmentation du parc automobile et le trafic des passagers depuis la libéralisation de l'importation des véhicules d'occasion depuis 1990.

Les liaisons interurbaines et intra urbaines sont assurées par les autocars et les minicars. A Abidjan, les liaisons sont assurées par la SOTRA (société de transport abidjanaise) et les taxi-compteurs. Cependant, l'évolution rapide de la population et le vieillissement du parc auto de la SOTRA ont entraîné la floraison depuis 1993 de moyens de transport plus économiques communément appelés Gbaka et Woro-Woro

Le réseau routier est confronté à un problème de dégradation des voies bitumées et de profilage des pistes. Ainsi la création de l'Ageroute va permettre de réaliser des projets de modernisation du réseau routier pour soutenir le développement. D'ailleurs des projets sont déjà exécutés (renforcement de la route Abidjan-Adzopé, la réhabilitation de la corniche, les routes intérieures de la ville d'Abidjan), d'autres sont en voie d'exécution (prolongement de l'autoroute du nord...)

b- Le transport ferroviaire

La CI dispose d'un chemin de fer long de 627 km reliant Abidjan à Ouangolodougou. Son trafic est surtout dominé par les marchandises même si celui des passagers connaît un regain de vitalité à cause des tracasseries routières. Le chemin de fer favorise les échanges avec l'arrière-pays c'est-à-dire les pays Sahariens (Burkina Faso, Mali, Niger).

Deux sociétés gèrent le réseau ferroviaire à savoir la SIPF (Sté ivoirienne de patrimoine ferroviaire) chargée de la gestion du patrimoine et la SITARAIL chargée de gérer le trafic. c'est deux sociétés ont beaucoup subi les impacts de la crise socio-politique de septembre 2002.

c- Le transport maritime et lagunaire

Les fleuves ivoiriens ne sont pas navigables en raison de la présence des chutes et rapides. le transport maritime est rendu possible grâce à l'existence d'une façade maritime mais surtout des deux ports (PAA, PASP).

Le port Autonome d'Abidjan(PAA)

Créé en 1952, il a été érigé en société d'Etat en 1992. C'est l'un des ports les plus performants d'Afrique de l'ouest. C'est le premier port thonier, le 1^{er} port de transit pour les pays de l'hinterland, port de cabotage pour certains pays du golfe de Guinée et le 2^{ème} port à conteneurs. En 2005, le total du trafic du PAA était de 18,6 millions de tonnes. Le port (PAA) effectue 92% des échanges du pays et procure 80% des ressources douanières. Les activités portuaires traduisent l'état de santé de l'économie.

Le port Autonome de San-Pedro (PAS)

Ouvert en 1972 son objectif est de désenclaver le sud ouest et de faciliter l'écoulement des matières premières agricoles et minières. En 2005, le total du trafic du PASP était de 1 million de tonnes. Ce port effectue que 8% des échanges.

En ce concerne la navigation lagunaire les différents canaux (Vridi, Groguida, Grand Lahou...) permettent d'avoir un pan d'eau navigable sur 300 km.

d- Les transports aériens

La CI dispose de plusieurs aéroports dont 3 sont internationaux (l'aéroport d'Abidjan, de Yamoussoukro et de Bouaké). Le plus important est celui d'Abidjan qui a été privatisé en 1997 et cédé au groupe AERIA. Des investissements importants ont été faits pour rapprocher cet aéroport des standards internationaux.

Depuis la liquidation d'Air Afrique l'essentiel du trafic est assuré par les entreprises aéronautiques occidentales (Air France, Bruxelles Airlines...) et même africaines (Air Sénégal international, South Africa Airlines)

La compagnie nationale AIRIVOIRE qui était en faillite a été privatisé et rebaptisé nouvelle air ivoire.

➤ l'importance du transport dans l'économie

Avec environ 7 % du PIB, le transport est source de devises (taxes douanières, vignettes...) et d'emplois. Il favorise le développement du commerce et autres activités telles que l'agriculture, l'industrie. Toutefois, le transport demeure confronté à d'énormes problèmes.

➤ Les problèmes et solutions envisagées

- Les problèmes
- mauvais état des routes qui freine la fluidité des échanges
- insuffisance des voies bitumées
- les tracasseries routières et le phénomène des coupeurs de route
- mauvaise organisation des transports en commun
- vieillissement du parc auto
- coûts élevés des taxes douanières

Fomesoutra.com
ça soutra !
Docs à portée de main

e- Les télécommunications

Le réseau de télécommunication est géré par l'ATCI qui assure la réglementation alors que CI télécom et arobase télécom assure la distribution. Les télécommunications connaissent un sous équipement en voie d'amélioration grâce aux efforts du privé et de l'Etat.

En définitive, l'Etat ivoirien va vers une nouvelle organisation de transport. Il cherche à développer les activités portuaires aéroportuaires grâce à une réorganisation et modernisation du service des douanes. Les infrastructures de transport jouent un rôle important dans le développement économique notamment dans le commerce.

2- Le commerce en CI

De par sa position géographique, son rôle privilégié dans la sous région et l'excellence de ses infrastructures, la CI est devenue le principal pôle sous régional d'échanges commerciaux. Il existe deux types de commerces.

a- Le commerce intérieur

C'est l'ensemble des échanges qui se font à l'intérieur du territoire national et qui concernent les produits fabriqués et vendus sur place.

Le commerce intérieur est libéralisé dans tous ses aspects et se pratique sur les marchés de gros, les marchés urbains et ruraux, les grandes surfaces, les boutiques et même dans les rues.

L'Etat incite les ivoiriens à s'intéresser au commerce qui est surtout dominé par les non nationaux.

Pour ce fait, l'Etat a mis en place le programme national d'assistance aux commerçants ivoiriens.

Le commerce intérieur souffre de l'étroitesse du marché et de la faiblesse du pouvoir d'achat.

b- Le commerce extérieur

C'est l'ensemble des échanges qui se font entre différents pays (la CI et les autres pays).

Il occupe un espace de choix dans l'économie ivoirienne. La croissance économique repose sur le commerce extérieur.

Les objectifs du commerce extérieur sont :

- Un fort accroissement des exportations en valeur et en volume.
- Une augmentation de la part relative des produits manufacturés dans les exportations.
- La conquête de part de marché en Afrique et dans le 1/3 monde.

D- La structure du commerce extérieur

Elle est à l'image de celle des autres pays du 1/3 monde. C'est un commerce extérieur où les exportations sont dominées par les produits primaires ou matières premières agricoles brutes (café-cacao)

Les importations se caractérisent par la prépondérance des produits manufacturés (bien d'équipement bien de consommation (habit, chaussures lait) la balance commerciale (exportation-importation) est généralement excédentaire.

E- Les partenaires commerciaux de la CI

Les exportations ivoiriennes ont pour principale destination :

L'Europe 52.1% dont 30% pour la France

L'Afrique 35%

L'Amérique du nord 5%

L'Asie 4,5%

Autres 3.1%

Les principaux fournisseurs (importation de la CI) sont :

L'Europe 57.9% dont 28% pour la France

L'Afrique 26.6%

L'Asie 9.7%

L'Amérique du nord 2.4%

Autres 4.3%

La CI a décidé de diversifier ses partenaires commerciaux même si pour des raisons historiques l'Europe et surtout la France sont des partenaires privilégiés. La CI veut développer les relations sud-sud dans le cadre de la CEDEAO et l'UEMOA.



3- Le tourisme et le secteur informel

a- Un tourisme promoteur

A l'indépendance, le tourisme était considéré comme une activité secondaire par les pouvoirs publics. Mais à partir de 1970 on a assisté à un développement de l'activité touristique.

F- Les fondements du tourisme en CI

-Au plan naturel

La CI dispose d'un patrimoine riche mais peu connu, elle a de nombreux atouts naturels. En effet, elle a un littoral avec des côtes variées abritant de belles plages (sable fin, petite vague) ce qui est propice au tourisme balnéaire.

La CI a une diversité de paysage naturel abritant des parcs forestiers et animaliers (parc d'abokouamekrou, forêt du banco, parc de Taï) ce qui est propice au tourisme d'aventure ou Safari. Il existe aussi des montagnes et des cascades

-Au plan humain

Il y a une mosaïque d'ethnies avec des fêtes culturelles variées (popo carnaval de Bonoua, l'Abissa à Bassam, le Dipri à Sikensi, le poro, le Zaouli ...) ce qui est favorable au tourisme culturel.

Abidjan est un grand centre d'affaire ce qui est favorable au tourisme d'affaire, de congrès et de loisirs.

De plus en plus les jeunes ivoiriens sont formés dans le domaine du tourisme et de l'hôtellerie (BTS en tourisme et hôtellerie).

-Au plan politique

L'Etat et les privés ont doté la CI d'équipements et d'infrastructures favorisant le tourisme. La CI a un réceptif hôtelier promoteur avec des hôtels avec de toutes sortes de standing.

Il ya aussi des villages de vacances (Assinie, Assouindé, Guessesso) tout comme de nombreuses agences de voyages et de location de voiture.

L'Etat accorde une place de choix au tourisme dans sa politique de relance économique. C'est pourquoi un ministère a été créé. La promotion de la politique touristique est désormais confiée à CI tourisme qui a remplacé l'OITH.

G- La place du tourisme dans l'économie

Le tourisme est une importante source de devise, de création d'emploi et de valorisation du patrimoine culturel. Après avoir connu un développement, une croissance spectaculaire dans les années 70-80 voire 90 le tourisme subit de plein fouet les effets pervers de l'effet de la crise économique et de la guerre. Le tourisme occupe une place modeste dans l'économie.



H- Problème et tentative de solution

- Les problèmes du tourisme

Mauvaise gestion et faillite des hôtels d'Etat ; exemple : Akwaba à Bassam, CEBROGO et Harmattan à Bouaké.

- ✓ La cherté de la destination CI
- ✓ Insuffisance des infrastructures de communication et de télécommunication qui connaît une recrudescence avec la crise (guerre)
- ✓ La faiblesse du tourisme intérieur
- ✓ Le délaissement des sites touristiques et de la tradition

- Les solutions

Face à ces difficultés l'Etat a mis au point un plan de relance du tourisme qui s'est traduit par :

- La libération du secteur
- Le renforcement des infrastructures et des équipements
- La réduction du coût du transport par la chartérisations
- La multiplication des actions de promotion de la destination CI à travers l'organisation et la participation à des salons ou forum. Exemple : SITILA (salon ivoirien du tourisme et des loisirs d'Abidjan)
- La lutte contre la criminalité et l'insécurité
- La restauration des vestiges historiques.

En définitive, le rôle économique du tourisme est indéniable. C'est pourquoi dans le cadre de la relance économique le gouvernement a décidé d'en faire un secteur prioritaire.

b- Le secteur informel

C'est l'ensemble des petites activités qui ne sont pas prises en compte car la comptabilité nationale (recette fiscale)

C'est une mine d'emploi qu'il convient d'organiser pour en faire un véritable outil de lutte contre le chômage, la pauvreté et un facteur de relance économique.

Il, existe des activités très diverses qui peuvent être classées en deux catégories :

- Les activités de production artisanale exemple : de poisson, vendeuse d'orange et d'eau glacée, gérant de cabine, vendeuses d'attiéké)
- Les activités de répartition artisanale (exemple : cordonnier, menuisier, mécanicien.)

CONCLUSION

Les différents secteurs d'activités jouent un rôle important dans l'économie ivoirienne. Mais le secteur primaire à cause de l'agriculture occupe une place primordiale dans le développement économique. Malgré leur rôle, les différents secteurs rencontrent des difficultés qui font qu'elles doivent être réorganisées pour permettre un bon développement pour le pays.



LEÇON 3 : LES PROBLEMES DU DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE DE LA COTE D'IVOIRE

INTRODUCTION

Tributaire (dépendant) des produits agricoles de base pour son développement et confrontée aux problèmes de relance économique, de l'endettement, de valorisation des ressources humaines et à la guerre, la CI tente grâce à la bonne gouvernance aux différents programmes d'ajustement structurels et au soutien des bailleurs de fonds de relever le défis d'un développement endogène stable.

Quels sont les problèmes généraux (macro économique) et les problèmes sectoriels (micro économique) auxquels la CI est confrontée ? Quelle solution peut-on préconiser face à tous ces problèmes ?

I- LES PROBLEMES GENERAUX DE L'ECONOMIE IVOIRIENNE.

1- Un endettement sans cesse croissant

La CI est classée parmi les **P.P.T.E** (pays pauvres très endettés).

La dette extérieure est énorme malgré le remboursement d'une partie chaque année (**près 500 millions**). La CI est donc obligée de prendre de nouvelles dettes pour poursuivre ces efforts de développement. Le service de la dette (le remboursement) de la dette pèse lourdement sur le budget. En plus de la dette extérieure il y a la dette intérieure de l'Etat vis-à-vis des entreprises nationales ou des individus.

2- Une population sans cesse croissante

Malgré une politique démographique anti nataliste souple, la CI connaît un taux d'accroissement d'environ **3,3% /an**. La CI est donc un pays à démographie galopante ce qui a un impact négatif sur la qualité de la vie et pose une diversité de problèmes (**emploi, logement, sécurité, éducation, santé ...**)

La population connaît aussi un appauvrissement grandissant (**une paupérisation**). Enfin, le dynamisme démographique pèse lourdement sur le budget de l'Etat. A cela il faut ajouter les effets néfastes de la guerre sur l'économie. Depuis **septembre 2002**, la CI est devenue à haut risque en matière d'investissement, de sécurité **tant juridique que physique**. On assiste donc à la perte de confiance des investisseurs ou même à certain départ.

Les productions végétales du nord de la CI connaissent des problèmes d'encadrement de commercialisation du fait de l'absence des structures de l'Etat. On note enfin un manque à gagner au niveau des recettes de l'Etat (exploitation et impôts (recettes fiscales).

3- Un environnement sans cesse dégradé.

L'environnement en CI subit de plus en plus les conséquences d'une exploitation abusive des ressources naturelles. La forêt est menacée par l'exploitation abusive et désordonnée (il ne reste plus que moins de 3 millions d'hectares). On assiste à l'avancée de la savane au détriment de la forêt ce qui accentue l'érosion des sols et les perturbations climatiques.

L'agriculture de rente (feu de brousse) agriculture extensive et intensive et la fabrication de charbon dégradent aussi l'environnement.

Les villes quand à elles connaissent aussi des dégradations liées à la pollution nuisance et l'insalubrité.

II- LES PROBLEMES SECTORIELS DE L'ECONOMIE IVOIRIENNE.

Il s'agit de voir les problèmes des différents secteurs d'activité.

1- Les problèmes de l'agriculture.

L'agriculture ivoirienne connaît de problèmes variés.



a- Au plan naturel

Elle dépend des aléas climatiques (irrégularité des pluies abondantes ou insuffisantes de pluies) et l'appauvrissement des sols et la déforestation accélérée.

b- Au plan technique

Il y a la persistance des techniques rudimentaires et archaïques (culture extensive, culture itinérante sur brûlis).

c- Au plan humain

Il y a le vieillissement des planteurs et des plantations ce qui entrainera l'insuffisance de la main d'œuvre. Il y a aussi l'analphabétisme de la main d'œuvre (difficulté à moderniser les exploitations agricoles et à accepter les normes de qualité)

Il y a aussi les conflits fonciers liés à la réduction de terres cultivables.

d- Au plan de la commercialisation

Les circuits de distribution du vivrier sont inorganisés.

Le mauvais état des routes rend difficile l'accès aux produits agricoles. Les matières premières agricoles ont un coût extrêmement fluctuant.

La baisse des coûts des produits d'exportation entraîne un déséquilibre dans le développement et rend extrêmement fragile tous les plans de développement (prévision). La chute des cours a pour conséquence la détérioration de termes de l'échange.

Le cacao, en plus de ces problèmes connaît un problème particulier. Il s'agit de l'utilisation de matières grâces végétales (MGV) dans la fabrication du chocolat. Cette mesure va donc entraîner une baisse de la demande du cacao.

e- Au plan de la politique agricole

L'on constate les effets pervers de la libéralisation des filières agricoles, la crise de confiance entre les producteurs et les nouvelles structures de gestion des filières.

Enfin, dans un certain sens la politique agricole est inadaptée (les importations massives de riz) par exemple tuent la production locale.

2- Les problèmes de l'industrie et du commerce

Le tissu industriel ivoirien souffre de l'absence d'industrie lourde et de pointe (ordinateur, armement.)

On note aussi l'insuffisance d'investisseurs locaux, l'étroitesse du marché en raison du faible pouvoir d'achat.

Le tissu industriel ivoirien est dominé par les PMI (86%) qui sont confrontés à une pression fiscale très lourde.

Il y a aussi le manque de compétitivité de produits locaux jugés trop chers et un goût effréné des ivoiriens pour les produits venant de l'intérieur.

L'industrie souffre aussi de la fraude et de la contrebande.

En ce qui concerne le commerce on peut faire ressortir comme problèmes. : La prépondérance des matières premières agricole et leur fragilité.

III- LES TENTATIVES DE SOLUTIONS

1- Au niveau des problèmes généraux

a- Au niveau environnemental

L'Etat fait des efforts pour faire face à l'exploitation abusive des ressources forestières. Il met l'accent grâce à la SODEFOR sur :

- La régénéscence et la protection de la nature
- La gestion rationnelle des forêts

- La promotion d'une industrie forestière efficace. Enfin il est demandé au municipalité et aux conseils généraux de faire des efforts pour assainir les milieux urbains et ruraux et de lutter contre la dépravation des mœurs.

b- Au niveau humain et de l'endettement

La CI essaie de maîtriser sa démographie. Pour ce faire, elle a opté pour une politique de limitation volontaire des naissances basée sur la sensibilisation, la propagande à travers les médias, les ONG et les programmes scolaires.

En ce qui concerne l'endettement, la CI souhaite que sa dette extérieure soit réduite ou annulée par ces créanciers.

La réduction du service de la dette permettra de lutter efficacement contre la pauvreté et facilitera la mise en place d'infrastructures.

L'Etat fait des efforts pour apurer sa dette intérieure.



2- Au niveau des problèmes sectoriels

a- Au niveau de l'agriculture

Face aux problèmes naturels, l'Etat continue de créer des infrastructures en vue de la maîtrise de l'eau (retenue d'eau, canaux d'irrigation).

Face aux problèmes techniques et technologiques, l'Etat essaie de redynamiser des centres de recherche par un apport supplémentaire de capitaux et de matériel de pointe, par l'implantation des producteurs grâce à la vulgarisation des résultats des recherches.

L'Etat incite les paysans à moderniser leurs plantations et exhorte les jeunes à retourner à la terre grâce aux fonds sociaux et aux plantations clées en main.

Face aux problèmes de destruction et d'écoulement des vivriers l'Etat a créé **OCPV : office pour la commercialisation de produits vivriers.**

L'Etat fait aussi des efforts pour améliorer les équipements de transport et de télécommunication. Les femmes productrices de vivriers ont créé une fédération de producteurs de cultures vivrières qui essaie grâce à leur propre véhicule de garantir l'écoulement.

Face aux problèmes d'irrégularité de certaines denrées alimentaires (bananes plantains) les chercheurs ont mis en place une variété qui permet de produire à contres saison.

Pour pallier le déficit chronique de riz, les chercheurs ont mis au point de nouvelles variétés capables de produire plusieurs fois dans l'année.

En ce qui concerne la fluctuation des coûts (instabilité des prix) plusieurs mesures ont été prises :

- La CI et le Ghana 1^{er} et 2^{ème} producteurs mondial de cacao ont décidé et d'harmoniser leur politique commerciale.
- Les pays producteurs de café et de cacao ont mis en place par moment la politique de rétention d'une partie de la production (cette politique a échoué du fait de l'indiscipline de certains pays et de l'importance des stocks mondiaux).
- La véritable solution face à la chute des coûts c'est la transformation sur place avant de les exportés. Les produits manufacturés qui ont de la valeur ajoutée rapportent plus de devise, ont une plus grande plus value qu'un prix stable. Les produits transformés font donc garantir les recettes d'exportation. La transformation favorise aussi l'industrialisation mais pour l'instant la CI ne transforme qu'une petite partie de sa production exemple : café 15% ; cacao 18%

En ce qui concerne l'utilisation des (matières grâces végétales : MGV) la CI a obtenu le double étiquetage ou appellation différenciée ce qui permet de faire la différence entre le chocolat pure et celui contenant les MGV.

Pour améliorer les conditions de vie des paysans, la filière café cacao a été libéralisée. Pour ce faire, l'Etat a demandé aux paysans de mettre en place des coopératives et de développer des OPA (organisation professionnelle agricole). A cela on été ajouté plusieurs organes de gestion de contrôle. Il s'agit :

- ARCC (Autorité de régulation du Café Cacao)
- BCC (Bourse Café Cacao)
- FDPCC (Fond de développement de Promotion de Café Cacao)
- Création de coopératives exportatrices COOPEX.

La BCC regroupe les producteurs et les exportateurs. Elle doit garantir un minimum revenu aux paysans. Avec la BCC et tous ces fonds en principe les paysans ont leur destin en main. Ils doivent donc pouvoir améliorer leur sort (ce qui n'est pas le cas actuellement).

b- Au niveau industriel et commercial

Pour lutter contre l'insuffisance de capitaux nationaux, l'Etat fait appel aux investisseurs étrangers grâce au CEPICI et au code d'investissement incitatif attractif.

Pour avoir une industrialisation complète, l'Etat veut développer l'industrie extractive et lourde. Il essaie de former les jeunes en orientant une partie vers la formation technique et professionnelle.

Pour lutter contre l'étroitesse, du marché intérieur, l'Etat va essayer de l'élargir en signant des accords avec des pays de l'UEMOA et de la CEDEAO.

Face à la cherté des produits fabriqués en CI, l'Etat a renforcé la lutte contre la contrebande, la fraude et doit procéder à un allègement fiscal.

L'Etat incite les ivoiriens à consommer local avec des slogans tels que : «consommer ivoirien c'est malin ».

Pour lutter contre les disparités régionales, l'Etat incite les entreprises à s'installer à l'intérieur du pays en leur accordant une exonération fiscale et douanière. L'Etat a aussi mis en place la politique de décentralisation pour que chaque région puisse se doter d'industrie.

Au niveau commercial (voir objectifs du commerce extérieur).

CONCLUSION

Les problèmes de développement de la CI ne sont pas insurmontables au regard des potentialités et des atouts du pays. Mais faut-il encore que le pays retrouve la paix et la stabilité politique.

Sujet : forces et faiblesses de l'économie ivoirienne.

Atouts et faiblesses de l'agriculture ivoirienne.



CAPITRE II : GEOGRAPHIE ECONOMIQUE DU BRESIL

Leçon 1 : Les fondements de l'économie brésilienne

Introduction

Le Brésil est le plus grand Etats d'Amérique du Sud. Il couvre près de la moitié de la superficie du continent sud-américain. Bordé à l'est et au nord par l'océan Atlantique, ses voisins sont l'Argentine, le Paraguay, la Bolivie et le Pérou, au nord-ouest, la Colombie et au sud, l'Uruguay. Sa superficie est de 8.511.966 km².

La capitale est **Brasilia**, mais les villes les plus importantes sont Rio de Janeiro et Sao Paulo.

Sa position économique s'apprécie par sa production Intérieure Brute qui lui confère aujourd'hui le rang de 9^{ème} puissance économique dans le derrière le Canada mais devant l'Inde et l'Australie.

Cette place honorable qui est la sienne est due surtout à des facteurs naturels constituant sans conteste le pilier de l'économie Brésilienne.

Quels sont les grands ensembles naturels et les potentialités énergétiques et minières que recèle l'espace Brésilien? Quel est leur impact dans le développement économique du pays ?

I- Géographie physique du Brésil

1- Le relief du pays :

Il est dominé par le plateau brésilien, vaste zone de hauts plateaux, et par le bassin du fleuve Amazone, zone de plaines. Les hautes plateaux érodés qui prédominent le pays, occupent la majeure partie de la moitié méridionale du Brésil.

D'une altitude moyenne de 305 à 915 m, ils sont entrecoupés de chaînes montagneuses et de nombreuses vallées.

- Parmi les grandes chaînes du plateau brésilien figurent notamment la Serra da Mantiqueira, la Serra do Mar ou encore la Serra Geral. Leur altitude moyenne est inférieure à 1 200 m, mais plusieurs sommets culminent à des altitudes plus élevées. C'est le cas du mont Bandeira, dans la Serra da Mantiqueira qui atteint 2 890 m ou encore le Pedra Açu à 2 232 m dans la Serra do Mar.
- Au nord, le bassin de l'Amazone occupe plus du tiers du pays. Dans cette zone basse le fleuve irrigue une immense plaine marécageuse recouverte de forêt vierges appelées selvas.
- Au nord de l'Amazonie se trouve une autre région montagneuse qui fait partie du massif des Guyanes. De faible altitude, cette région comprend la Serra Tumucumaque qui culmine à environ 900 m d'altitude, la Serra Acarai avec une altitude maximale d'environ 460 m et la Serra Parima qui s'élève à près de 1 500 m. c'est dans cette région, à la frontière vénézuélienne, que se trouve le Pic da Neblina, point culminant du Brésil avec 3 014 m.

En somme, les grands ensembles orographiques ne constituent pas une entrave pour la mise en valeur et l'aménagement du territoire brésilien.



2- Hydrographie :

Plus de deux tiers du Brésil sont drainés par les fleuves Amazone et Tocantins. Le Rio de la Plata et ses affluents irriguent également un cinquième du pays et le reste par le fleuve São Francisco et de plus modeste cours d'eau. L'ensemble formé par l'Amazonie (6 280 km) et ses immenses ramifications (le Negro, le Japurá, le Madeira, le Tapajos, au sud) ainsi que par le Tocantins constitue un système de navigation fluviale comparable seulement à celui formé par le Mississipi aux Etats-Unis. En raison de son immensité le Brésil possède des climats très divers, depuis le climat tropical au sub-tropical.

3- Climats, végétations et cultures :

Situé dans la zone tropicale entre le 5° de l'altitude nord et le 32° de l'altitude sud, le BRÉSIL présente un climat généralement chaud. Dans les nuances, 3 grandes zones climatiques se partagent le pays :

❖ Le climat équatorial : Il est prédominant surtout au nord, en Amazonie. C'est un climat chaud avec une température moyenne annuelle supérieure à 26° C. les pluies sont abondantes et constantes (p = 2000 mm d'H₂O/an) s'est le climat de la forêt amazonienne ou l'enfer vert difficilement pénétrable. Dans la partie Nord – Est, on a des steppes épineuses (CATINGA).

❖ Climat tempéré : Il se localise au centre et légèrement au sud du pays avec des précipitations qui oscillent entre 500mm et 4000mm d'eau/an selon les régions. Cette zone se prête aisément à la culture des agrumes.

❖ Le climat tropical : Ce type de climat s'étend plus au sud du pays et comporte une saison sèche plus marquée. Cette zone est le domaine des formations herbeuses (le CAMPOS) et convient également aux cultures dites tropicales (cacao, canne, le soja, ect.)

Quant aux sols, ils présentent les mêmes caractéristiques que ceux de la plus part des pays intertropicaux. Ce sont des sols fertiles dans l'ensemble mais fragiles et formés d'alluvions. Mais l'abus des défrichements par des cuirasses latéritiques moins propices à l'agriculture.

4- Autres ressources : bois, sols et sous-sols :

Bien que les terres cultivées ne représentent que 62 millions d'hectares, soit moins de 7,5% de la superficie totale du pays, le Brésil est une grande puissance agricole. Grâce à la forêt amazonienne qui couvre près de 5,7 millions de km², il dispose d'immenses ressources en bois. Il possède également de nombreuses richesses minérales parmi lesquelles le quartz, le diamant, le chrome, le charbon, le manganèse, le pétrole, le titane, l'or, la bauxite, le zinc, le mercure, le minerai de fer, le mica, l'étain ou le phosphate.

II- Géographie humaine du Brésil : Société et populations

1- Population :

On évalue la population du Brésil à environ 200.000.000 habitants dont 75% vivent en zones urbaines.

Les Blancs d'origine européenne représentent environ 55% de la population. Les principaux autres groupes ethniques sont les mulâtres d'origine européenne et noir (22%), les métis d'origine européenne et amérindienne (12%) et les Noirs (11%). Les Amérindiens ne constituent plus que 0,1 % de la population.

Le poids démographique du Brésil constitue un autre facteur de sa puissance. La population brésilienne est une population cosmopolite et très nuancée. C'est une population très métissée, formée de descendants d'immigrants européens, africains et asiatiques c'est une population jeune (qui se renouvelle), très mobile avec la survivance d'un esprit pionnier entretenu par le mythe d'un espace infini dont la manifestation la plus visible est l'ampleur des migrations vers les terres pionnières de l'Ouest

L'occupation humaine de l'espace se fait de façon inégale : La face orientale du pays demeure la zone la plus densément peuplée avec les agglomérations de SAO PAULO (la plus grande ville avec millions), Rio de Janeiro (millions d'habitants). Les autres grandes agglomérations sont *Pôrto Alegre, Salvador, Belém, Recife, Curitiba, Belo Horizonte, Manaus.*

Le Brésil regroupe 26 Etats fédérés plus le district fédéral de Brasilia. Les Etats se répartissent en cinq régions administratives : le Nord (*Acre, Amapá, Amazonas, ...*), le Nordeste (*Alagoas, Bahia, ...*), le Sud-est (*Rio de Janeiro, Sao Paulo ...*), le Sud (*Paraná, Rio Grande do Sul, Santa Catarina*) et le Centre-Ouest auquel est rattaché le district fédéral de Brasilia (Goias, Mato Grosso, ...). Autrefois située à Rio de Janeiro, la capitale du pays a été transférée en 1960 dans la ville nouvelle de Brasilia, contrite pour rééquilibrer le pays au profit de l'intérieur.

La langue officielle du pays est le portugais. De nombreux Brésiliens parlent cependant une autre langue, en raison de leurs origines, comme l'allemand ou l'italien, particulièrement dans les villes du Sud.

Ccl. Partielle : L'espace brésilien n'est pas hostile pour ses habitants. A cela s'ajoute des ressources minières et hydrographiques qui constituent autant d'atouts pour le développement économique du pays qui est assuré par une population active de 75 millions d'habitants environ.

 **Fomesoutra.com**
sa soutra /
Docs à portée de main

2- Société brésilienne : Gouvernement et vie politique

Le Brésil est une République fédérale constitutionnelle. Elle regroupe 26 Etats fédérés et un district fédéral. L'actuelle constitution fut promulguée en octobre 1988, en remplacement de celle de 1969. Chaque Etat fédéré possède son propre gouvernement aux pouvoirs cependant mal définis par rapport à ceux du gouvernement fédéral.

La libération du climat politique dans les années 1980 a permis l'apparition de près de 40 partis politiques. Parmi eux, on peut citer le parti du front libéral, le parti progressiste réformateur de Paulo Maluf (maire de São Paulo, première ville du pays), le parti du mouvement démocratique brésilien d'Orestes Quercia, le parti des travailleurs de Luis Inacio (Lula) da Silva, ou encore le parti populaire socialiste (nom du parti communiste brésilien depuis 1992).

III- Les stratégies politiques du développement de l'économie

Deux phases principales caractérisent la stratégie globale de l'économie Brésilienne.

1^{ère} phase : jusqu'en 1964

Jusqu'en 1964, le Brésil exportait des produits primaires. Après 1929 ; il s'est orienté vers une diversification de son économie. L'accent sera mis sur un effort d'industrialisation assez poussé.

Jusqu'aux années 1960, l'industrialisation était basée sur la stratégie de substitution aux importations. Autrement dit le pays a cherché à remplacer les produits importés par des productions locales permettant ainsi son industrialisation et d'être moins tributaire de l'étranger et aussi l'accent a été mis sur le développement de la demande intérieure en biens de consommation et d'équipements. L'état a assumé les fonctions de promoteurs d'entreprises et les industries naissantes étaient à l'abri de la concurrence étrangère.

2^{ème} phase : A parti de 1964

Elle commença avec le coup d'état militaire de 1964. Cette phase est caractérisée par l'extraversion de l'économie. Les militaires souhaitent une large ouverture de l'économie brésilienne au capital étranger. Cette option va reléguer l'agriculture au second rang au profit d'un redéploiement actif des secteurs d'activité de pointe.

Cela va s'intensifier après 1973 avec la hausse du prix du pétrole sur le marché mondial. Le pays se voit donc obligé d'embrasser cette voie en vue de pallier aux effets néfastes de la dette extérieure et aussi de stimuler les exportations tout en limitant les importations.

Conclusion partielle : La prospérité de l'économie brésilienne repose entre autres sur plusieurs facteurs : Le rôle actif de l'état ; la place des multinationales ; du capital privé et des grandes entreprises économiques. La conjonction de tous ces facteurs de l'économie brésilienne a fait d'elle une des meilleures du monde.

Leçon 2 : Le Brésil : un géant à économie fragile

Introduction

Le Brésil est sans conteste une grande puissance économique d'abord par l'immensité de son territoire qui lui assure une grande richesse en ressources naturelles et rend possible la diversité de ses agricultures fort entretenues par un poids démographique constituant une main d'œuvre importante et ardente au travail de sortie à hisser le pays au rang des nations (pays) relativement développées.

- Quelles sont les stratégies de développements adoptées par ce géant du tiers monde ?
- Ces stratégies ont-elles été couronnées de succès,

Sinon, quelles furent ses limites et les orientations principales mise en place pour y faire face ?

I- Economie du Brésil : Les progrès qui en font un N.P.I

Fomesoutra.com
sa soutra /
Docs à portée de main

A- Les grandes orientations

1- L'orientation politique

Pays autrefois à vocation essentiellement agricole, le Brésil a connu une forte croissance industrielle dans les décennies 1960 et 1970 lui permettant, dans les années 1980, de présenter une économie moderne diversifiée. Cette croissance a été accompagnée d'une très forte exploitation des ressources naturelles, en particulier du charbon et du minerai de fer.

En juillet 1994, pour lutter contre l'inflation, une nouvelle monnaie, le real, a été mise en circulation. Contrairement au cruzado, le real ne s'est pas dévalué à toute vitesse et l'inflation a fortement régressé depuis son introduction.

2- L'orientation économique

- ❖ Les principaux acteurs du développement économique :

Le modèle de l'économie Brésilienne repose sur le principe de la complémentarité et l'alliance d'un puissant capitalisme d'Etats avec des capitaux privés nationaux et des capitaux étrangers.

2-1- La place de l'Etat dans l'économie

L'Etat fédéral joue un rôle important dans l'économie Brésilienne.

Tout au long du processus du développement, il a été omniprésent. C'est l'Etat qui contrôle les prix, les salaires et oriente les investissements par l'intermédiaire du secteur bancaire. L'Etat Brésilien contrôle près des 2/3 des crédits et participe pour 60% au financement du développement.

Les entreprises publiques prennent en charge les infrastructures de transport et les secteurs névralgiques de l'économie : les industries aéronautiques et armements, les industries lourdes (pétrochimie-sidérurgie) et la production d'énergie (électricité nucléaire etc.)

2-2- La place des multinationales et du capital privé brésilien

Le Brésil va opter également pour une large ouverture aux capitaux étrangers et aux grandes firmes multinationales. Les multinationales contrôlent les secteurs les plus rentables et les plus dynamiques du complexe (mécaniques, chimique et électrique). Elles contrôlent 90% de l'industrie pharmaceutique est un quasi-monopole d'IBM.

Exemples des multinationales :

- ❖ Autolatino = fusion de Volkswagen et de Ford
- ❖ General Motors et Fiat
- ❖ Mercedes (assurant 70% de la fabrication de poids lourds),

Classé au 12^{ème} rang mondial, le BRÉSIL exporte 20% de sa production vers l'Amérique, l'Europe et le Moyen-Orient. Des secteurs traditionnels tels le textile : si ce secteur compte quelques conglomérats comme BRADESCO ou VOTORANTIM, il est constitué en majeure partie de P.M.E sous traitantes du secteur public et des multinationales.

B- Le dynamisme des secteurs d'activité

1- la croissance économique

Le Brésil a engendré depuis 1968 une croissance économique spectaculaire et qualifiée de miracle. Cependant, elle ne doit pas faire oublier les nombreux problèmes auxquels l'économie est confrontée. Plusieurs indices permettent d'apprécier ce progrès économique.

Cette croissance se caractérise par une augmentation du PIB de 10% (presque le rythme de l'expansion du PIB du JAPON). Elle résulte du bouleversement de la répartition des activités aux dépens de l'agriculture et au profit de l'industrie. Le pays se place à la 1ère position intermédiaire entre pays développés et ceux du tiers monde et se range dans la catégorie des NPI (Nouveaux pays industrialisés). Ces transformations s'accompagnent d'une forte urbanisation.

Exemple : Depuis 1987, ¾ des Brésiliens vivent en ville. Aujourd'hui on a des agglomérations telles que SÃO PAULO et RIO DE JANEIRO qui ont plus de 10 millions d'habitants.

2- Les activités primaires : Dynamisme et diversité

Près du quart de la production mondiale de café provient des plantations brésiliennes des États de São Paulo, de Paraná, d'Espírito Santo et du Minas Gerais.

Le Brésil est également dans les tous premiers rangs mondiaux pour la production de canne à sucre (utilisée non seulement pour la fabrication du sucre, mais pour celle d'alcool destiné à faire fonctionner un parc automobiles de 2,5 millions de véhicules), de ricin, de cacao, de maïs et d'oranges. Il produit également bien représenté dans presque tous les États.

Fomesotra.com
ça s'entraîne !
 Docs à portée de main

Tableau récapitulatif des performances agricoles et autres

Produits	Potentiel ou classement
Soja	2 ^{ème} producteur mondial
café	1 ^{er} producteur et exportateur mondial (30% du marché mondial)
Jus d'orange	1 ^{er} producteur mondial (80% du marché mondial)
Cacao	2 ^{ème} producteur exportateur (20% du marché mondial)
Sucre	3 ^{ème} producteur mondial (15% du marché mondial)
Elevage	2 ^{ème} mondial du parc à bovins (20% de la production mondiale)

Conclusion partielle

Le Brésil demeure une grande puissance agricole. C'est l'un des tous premiers producteurs et exportateurs du monde pour une vaste gamme de produits vers les USA.

Ses réserves d'espace et son adaptation rapide à la demande mondiale, au regard du succès de son système agricole, le situent parmi les pays à revenus intermédiaires.

La forêt brésilienne recèle un grand nombre de richesses naturelles telles que l'huile de tung, le caoutchouc, l'huile de carnauba, la fibre de carao, des plantes médicinales, des huiles végétales, des résines, des bois de construction forestière s'est rapidement développée au cours des années 1970 et 1980 à mesure que l'occupation humaine gagnait du terrain sur la forêt.

Cependant, cette exploitation très extensive, ne respecte guère les équilibres naturels de la forêt amazonienne. Par bien des aspects, elle s'apparente plus à une déforestation anarchique qu'à une exploitation rationnelle soucieuse de préserver l'avenir du patrimoine écologique du pays.

L'Amazonie fait l'objet d'une véritable ruée vers l'or depuis 1979 qui a fait du pays l'un des tous premiers producteurs aurifères du monde. Les mines de fer d'Itabira sont parmi les plus riches du monde. Depuis le début des années 1990, le Brésil produit chaque année environ 150 millions de tonnes de minerais de fer, 15% de la production mondiale, ce qui le place au deuxième rang des pays producteurs de ce minerai. Le Brésil est aussi le deuxième producteur mondial d'étain.

Conclusion partielle : Grâce à la diversité de ses richesses minérales, le Brésil est l'un des tous premiers exportateurs de matières premières comme le quartz ou le béryllium. Il produit et commercialise également des quantités importantes de manganèse, de chrome, de zirconium, de gaz naturel, d'argent, de bauxite (5^{ème} producteur mondial) ou de mica.

Dans le domaine commercial le Brésil se place en concurrent direct des pays développés. Depuis 20 ans, les exportations ont été multipliées par 50 et leur nature a totalement changé le Brésil du schéma classique des économies émergentes.

3- L'envolée de l'industrie

Le Brésil est un grand pays industriel. Il détient le potentiel industriel le plus important du 1/3 monde. Il est devenu le 7^{ème} producteur mondial d'acier 6^{ème} constructeur d'avions vendant ses appareils militaires à la France, à l'Egypte ; au Royaume-Unis et aux U.S.A.

L'exploitation pétrolière offshore au large de Rio de Janeiro permet désormais de couvrir 60% des besoins en hydrocarbures du pays.

Au début des années 1990, plus de 90% de l'électricité brésilienne était d'origine hydraulique. Les principales centrales hydroélectriques sont situées sur le Paraná, la rivière Sao Francisco et sur le Rio Grande. Le pays dispose, à Itaipu, sur le Paraná, d'une des plus importantes centrales hydroélectriques du monde.

IV- Problème de l'Economie brésilienne et perspectives de redynamisation

1- Les contraintes

Le Brésil a du subir une grave crise économique en 1998 et le FMI lui a accordé un prêt de 41,5 milliards de dollars en échange d'un programme de privatisations et de réduction des dépenses budgétaires.

Mais la répartition des richesses reste un problème très important au Brésil, et le président Lula tente de lutter contre les disparités : seulement un quart de la population a un niveau de vie comparable aux européens, et 50 million sont du mal à se nourrir.

2- Un pays fortement endetté

Pour accélérer la croissance de son économie, le Brésil s'est largement ouvert aux capitaux étrangers et aux technologies nécessaires à son développement industriel. Le pays le plus endetté du monde. Ce qui, crée une situation de dépendance et d'incertitude pour l'avenir. On va alors assister à la débrésjlanjsat des branches industrielles les plus dynamiques au profit des multinationales.

3- Les fortes disparités régionales

3-1- Les déséquilibres spatiaux

Malgré les efforts de développement et la volonté d'équilibre régional. Aujourd'hui la prospérité est plus grande dans le Sud-est.

En effet, le triangle RIO de SANEIRO, SAO PAULO, BELO HORIZONTE concentre les hommes, les capitaux, les centres de décision et des activités industrielles et agricoles plus dynamiques. Le delta du Sud-est est le cœur développé du Brésil. Il concentre l'essentiel de la richesse et contribue à 80% de la production du pays. L'Amazonie, les plateaux de l'ouest et le nord-est sont exclus du "miracle".

3-2- La permanence du problème agraire

Les structures agraires sont très inégalitaires au Brésil. On note 2 types de structures :

- Les Latifundiaires : grande propriété agricole où l'on pratique généralement une agriculture extensive. Ils constituent 1% des exploitations et supérieurs à 1000 ha occupant 44% des terres.
- Les Minifundies : Ce sont de petites exploitations agricoles inférieures à 5 ha constituant 40% des exploitations et occupant 1,2% des terres. A cela, il faut ajouter 10 millions de paysans sans terres et les ouvriers agricoles qui partent vers les villes pour profiter de la modernisation.

La situation foncière est mal reçue dans le pays. En 1987, 582 conflits agraires ont été signalés et ont porté sur 17 millions d'ha et ayant impliqué 667.000 paysans.

3-3- Autres traits traduisant la précarité des conditions de vie

Au Brésil, le PNB par habitant demeure faible. Le Brésil se situe parmi les pays à revenus intermédiaires ; 65% des brésiliens souffrent de son alimentation ; 22% des plus de 15 ans sont analphabètes. La pauvreté, la misère sont du quotidien. Donc près de 2/3 de la population est exclue.

4- Tentatives de solutions

Devant le déficit chronique du secteur public, l'Etat fédéral a du se soumettre aux exigences du FMI et appliquer des politiques d'austérités. L'accord de rééchelonnement de la dette avec le club de paris marque un tournant décisif.

L'état fédéral a envisagé la privatisation de certaines entreprises. Il a montré également sa maîtrise lors de la conception et de la réalisation du plan "Pro alcool" qui depuis 1975 vise à substituer l'alcool issu de la canne à pétrole comme carburant automobile et matière première de l'industrie chimique. Le programme énergétique actuel porte sur l'enrichissement de l'uranium présent sur le sol Brésilien. Des accords de partenariat économique sont signés avec les NPI spécialisés ou avancés dans ce domaine.

Fomesoutra.com
sa soutra !
Docs à portée de main

En Amazonie un nouveau programme régional est baptisé POLONCESTE. Il représente un effort de protection de l'écologie (accroissement des ressources, des zones agro écologique et agro économiques). Cela a consisté à la substitution d'hévéas et de caféiers aux riz et aux maïs et aussi à la création des parcs nationaux.

Depuis 1985, un plan national de la réforme agraire a été lancé afin de régler les conflits de la guerre et augmenter les capacités d'autosuffisance alimentaire en redistribution les tonnes pour augmenter la production et améliorer le niveau de vie des paysans.

Conclusion

Le Brésil est sans conteste une grande puissance, il possède déjà plusieurs attributs qui font les grandes puissances géopolitiques le plus, il aspire à devenir une puissance dirigeante de l'Atlantique Sud avec des vues sur les anciennes colonies portugaises d'Afrique et l'Antarctique au point que l'on commence à parler d'impérialisme Brésilien. Toutefois ces aspirations risquent d'être des idées au difficilement réalisables à cause du poids de la dette sous lequel le pays est entraîné de croupir.

 Fomesoutra.Com
Docs à portée de main

CHAPITRE III : REGROUPEMENT ET COOPERATION ECONOMIQUE

LEÇON I : LA CEDEAO

Introduction

Dès leur accession à l'indépendance, les Etats Africains conscients de leur faiblesse ont pris des initiatives en vue de créer des organisations de coopération économique. C'est ainsi qu'ils ont créé la Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO). C'est le plus grand regroupement d'Etat au niveau régional (il comprend 15 Etats avec une superficie de 5 millions 120 milles km² pour une population de plus de 200 millions).

I- ORIGINE : OBJECTIFS ET PRINCIPES DE LA CEDEAO

1- Origine

Les origines sont d'ordre historique, politique et économique. L'idée d'une union des Etats de l'Afrique de l'ouest est née dès avant la décolonisation. Après les indépendances, malgré les efforts de chaque Etat pour s'affirmer à la fois sur le plan politique et économique, la nécessité de s'associer n'a pas tardé à s'imposer du fait de nombreuses difficultés liées à l'exiguïté des Etats au manque de moyen technique, financier, humain et en réaction au système économique international caractérisé par l'exploitation des pays pauvres par les pays riches (développés)

Toutefois, la mise en place de la CEDEAO n'a pas été facile, elle a été le résultat de longue négociation. Commencée depuis les années 60, c'est seulement le 28 Mai 1975 que la CEDEAO a vu le jour grâce à la signature du traité de Lagos. Les pays membres de 16 à la création est passé à 15 avec le retrait de la Mauritanie.

2- Objectifs et principes de la CEDEAO

a- Objectifs

La CEDEAO s'est assigné plusieurs objectifs :

- Faire la promotion de la coopération et du développement dans les différents domaines d'activités économiques (énergie, industrie, agriculture, transport, commerce, communication...)
- L'élimination progressive entre les Etats membres des droits de douanes et de tous autres taxes à l'importation et à l'exportation.
- La suppression des obstacles à la libre circulation des biens, des personnes et des capitaux.
- L'harmonisation de la politique monétaire des Etats membres en vue de créer un marché commun pour aboutir à un développement harmonieux et intégré.

b- Principes

- Egalité et interdépendance des Etats membres
- Solidarité et autosuffisance collective
- Coopération inter-états, harmonisation des politiques et intégration des programmes

- Non-agression entre les Etats membres
- Maintien de la paix, de la sécurité et de la stabilité régionale par la promotion et le renforcement des relations de bon voisinage.
- Règlement pacifique des différends entre les pays membres, coopération active entre pays voisins et promotion d'un environnement pacifique comme préalable au développement économique.
- Respect, promotion et protection des droits de la charte africaine des droits de l'homme et des peuples.
- Transparence, justice économique et sociale et participation populaire au développement.
- Reconnaissance et respect des règles et principes juridiques de la communauté.
- Promotion et consolidation d'un système démocratique de gouvernement dans chaque Etat membre.
- Répartition juste et équitable des coûts et avantages de la coopération et de l'intégration économique.

II- LES STRUCTURES DE LA CEDEAO ET LEUR FONCTIONNEMENT

1- Les structures fonctionnelles

a- La conférence des chefs d'Etats

C'est l'organe suprême, il se réunit une fois par an pour prendre les décisions importantes sur l'orientation de la CEDEAO et pour adopter les travaux du conseil des ministres. Sa présidence est tournante

b- Le conseil des ministres

Il se réunit deux fois par an et comprend deux ministres par pays. Il élabore des recommandations à la conférence des chefs d'Etats et contrôle le fonctionnement de l'organisation.



c- Le secrétariat général

Il assure le fonctionnement de la communauté et dirige l'administration. Il élabore un programme de développement qu'il propose aux commissions techniques. L'actuel secrétaire général est le Ghanéen Mohamed Chambas et son siège est à ABUJA au Nigéria.

d- Le fond de coopération de compensation et de développement

C'est l'organe financier de la communauté, il supervise les compensations financières destinées aux Etats. Il est installé à Lomé au Togo.

e- Les commissions techniques spécialisées

Elles sont chargées d'élaborer des projets de développement dans leur secteur d'activité :

- Commission du commerce des douanes...
- Commission de l'industrie de l'agriculture et des ressources naturelles
- Commission des transports des télécommunications et de l'énergie
- Commission des affaires sociales et culturelles.

f- Les structures non fonctionnelles

-Le parlement

Il sera composé de 120 députés élus par les peuples des Etats membres. Chaque pays élira au moins cinq députés.

-Le conseil économique et social (CES)

Il a un rôle consultatif et comprend les groupes sociaux professionnels des Etats membres.

III- LE BILAN DE LA CEDEAO

1- Atouts et réalisation de la CEDEAO

La CEDEAO constitue le plus vaste regroupement d'Afrique. Elle bénéficie d'atouts naturels, politiques, humains et économiques considérables.

En ce qui concerne les atouts naturels : le relief est plat et monotone. Il y a 3 principaux milieux géographiques : le milieu subéquatorial, le milieu tropical, le milieu désertique caractérisés par une diversité de climats de végétation et de sols. Seulement 3 pays n'ont pas d'ouverture sur la mer (Mali, Niger Burkina Faso).

En ce qui concerne le réseau hydrographique il est important et compte de nombreux barrages tels qu'Akossombo (Ghana), Kinjé (Nigéria), Buyo (CI).

En ce qui concerne le sous sol : il recèle d'importantes ressources tant minières qu'énergétiques (bauxite en Guinée, phosphore au Togo, or au Ghana, Diamant au Sierra Léone, le pétrole au Nigéria ...

Au total les conditions naturelles favorisent le développement économique en permettant d'avoir des matières premières minières et agricoles. : Cacao (CI-Ghana-Nigéria), coton (Mali-Burkina Faso, Niger, CI Nigéria), arachide (Sénégal) ce qui est propice au développement de l'industrie agro alimentaire et de l'industrie textile.

En un mot, il y a des ressources diversifiées et complémentaires (ressources minières et minérales considérables, richesses halieutiques et élevages important)

Quand aux conditions humaines : elle dispose de plus de 200 millions de consommateurs potentiel, et d'une main d'œuvre abondante et moins chère.

Fomesoutra.com
sa soutra
Docs à portée de main

Au plan politique

Il y a une volonté politique permanente de créer des institutions et des infrastructures communes pour un espace intégré et un développement durable.

La plus part des pays de la CEDEAO opte progressivement pour la démocratie et l'économie de marché.

LES REALISATIONS

La CEDEAO a accompli quelques réalisations communes en faveur des états membres.

-Le CMAO

Cimenterie de l'Afrique de l'ouest c'est la première usine communautaire. Elle a été créée au Togo et doit alimenter toute l'Afrique de l'ouest en ciment.

-Les transports et les télécommunications

Dans le souci de rapprocher les peuples et de l'intégration économique, la CEDEAO a lancé un vaste programme de télécommunication reliant plusieurs pays entre eux.

Au niveau des transports, la CEDEAO a mis en place une voie routière qui relie actuellement Lagos à Tabou qui doit continuer en principe jusqu'à Dakar.

-ECOMOG

C'est la force d'interposition et de maintien de la paix créée par la CEDEAO et déployée au Libéria et en Sierra Léone. Cependant les actions concrètes entre les pays de la CEDEAO sont limitées la CEDEAO connaît d'énormes difficultés.

2- Les problèmes de la CEDEAO et les tentatives de solution

a- Les problèmes

Problèmes économique

-La faiblesse du commerce intra communautaire (8% du commerce total); la plupart de pays commercialisent plus avec les pays développés.

-Persistance des rapports privilégiés avec les anciennes métropoles.

-Les économies sont plus concurrentielles que complémentaires

-La pluralité et inconvertibilité de certaines monnaies.

-L'afflux massif de produits relativement moins chers provenant de sources non communautaires.

-La libre circulation des biens et des personnes est entravée par de nombreuses tracasseries douanières policières et par des procédures et formalités administratives.

-L'inégale développement des Etats membres

Les problèmes politiques

La CEDEAO est bloquée par l'instabilité politique de certains Etats, les guerres civiles et par le manque de volonté politique de certains dirigeants.

Elle connaît aussi des difficultés de fonctionnement (dysfonctionnement de certaines structures et difficulté d'application des principes énoncés) exemple : expulsion des ressortissants de la CEDEAO par certains pays membre, l'instauration de carte de séjour.

On note également la persistance de certaines organisations sous régionales concurrentes à la CEDEAO.

Exemple : UEMOA : Conseil de l'entente, OMVS union du Mano River.

On a également un problème de leadership et le fait que l'idée de supranationalité n'a pas encore gagné les esprits.

Les problèmes financiers et linguistiques

La CEDEAO est confrontée aux arriérés de cotisation de plusieurs pays membres. Cela empêche l'organisation de bien fonctionner.

On note également des difficultés de communication entre les francophones, les anglophones et les lusophones.

b- Les tentatives de solutions

Il s'agit entre autre :

-Favoriser l'avènement d'une monnaie commune entre les pays membres de la CEDEAO

-Diminution des barrages routiers et la libre circulation effective des biens et des personnes.

-La création de projet industriel commun tel que l'exploitation des gisements de fer du mont Nimba par le Libéria, la Guinée et la CI.

-Améliorer le échanges au sein de la CEDEAO en organisant des foires sous régionales et en sensibilisant les populations sur la nécessité de consommer CEDEAO.

-Favoriser l'avènement de la démocratie à l'intérieur des Etats membres en refusant de reconnaître les présidents issus d'un coup d'Etat ou élection peu transparente.

CONCLUSION

La CEDEAO vise l'intégration économique sociale et culturelle de l'Afrique de l'ouest. Toutefois elle éprouve beaucoup de difficultés à atteindre ses objectifs. Malgré ces limites et ces résultats mitigés la CEDEAO est une organisation qui a le mérite d'exister et qui peut jouer un rôle important dans le développement des Etats membres si ces derniers comprennent la nécessité de dépasser les particularismes étatiques ou nationaux.

Sujet : forces et faiblesse de la CEDEAO.

LEÇON 2 : LES RELATIONS UE/ACP : UN EXEMPLE DE COOPERATION NORD-SUD

INTRODUCTION

Les relations UE/ACP sont un exemple de coopération et de dialogue entre les pays développés et les pays sous développés. Elles sont nées à la faveur d'un traité du ROME instituant la CEE en 1957. Ce traité permet au pays membres de la CEE (Communauté économique Européenne) devenu UE (Union Européenne d'avoir des rapports privilégiés avec les ACP (Afrique Caraïbes Pacifiques).

1- PRESENTATION DE L'UE, DES ACP ET DU FONDEMENT DE LEUR COOPERATION.

1- L'UE une puissance industrielle et commerciale

A la signature du traité de Rome, la CEE comptait 6 Etats membres (Allemagne, France, Italie et Benelux (Belgique, Pays Bas ou hollandaise et Luxembourg) elle connaîtra par la suite 6 élargissements c'est-à-dire l'entrée de nouveaux pays. Aujourd'hui l'UE compte 27 pays. L'UE est un espace économique intégré, caractérisé par une union douanière et basée sur un tarif extérieur commun, la libre circulation des biens des pays membres, une politique agricole commune qu'on appelle le PAC (politique agricole commune) et une monnaie commune (l'euro). Les échanges intra communautaires ou entre pays de l'UE représentent 25% du commerce mondiale.

Au total, l'UE ou le 2^{ème} puissance économique mondiale est très ouverte sur le monde notamment les pays du 1/3 monde avec lesquels elle entretient de vieilles relations commerciales.

Fomesoutra.com
Docx à portée de main

2- Les ACP, des pays sous développés.

A l'origine ce groupe se composait de 18 Etats Africains et Malgaches associés (EAMA). Les EAMA sont exclusivement d'anciennes colonies.

Exemple : CI Cameroun, Sénégal ...

En 1972 avec l'entrée des pays des Caraïbes ou des Antilles (la Jamaïque, Haïti, Bahamas Trinidad et Tobago, la république Dominicaine et du pacifique (les îles Tonga, îles Samoa, îles Kribati, îles Vanuatu, les îles Fidji) UAMA vont devenir ACP. Les ACP sont presque exclusivement des producteurs et exportateurs de matières premières brutes d'origine agricole et minière.

3- Les fondements économiques et historiques de la coopération UE/ACP.

a- Au plan historique

La plupart des pays de l'UE sont d'anciennes puissances coloniales. Il s'agit donc de maintenir les relations avec les anciennes colonies dans un cadre multilatéral bénéfique aux différents partenaires.

b- Au plan économique

Cette relation a pour objectif de créer une complémentarité entre le Nord développé, riche mais démuné de matières premières et le sud sous développé pauvre, mais riche en matières premières.

Elle a pour but la promotion du développement économique et social et est basée sur un système de préférence commerciale. En un mot, elle permet de créer une solidarité entre le nord et le sud.

II- LE CADRE INSTITUTIONNEL DES RELATIONS UE/ACP.

La coopération UE/ACP se déroule dans un cadre institutionnel qui a évolué selon les besoins des partenaires et le contexte international. Pour promouvoir cette coopération des structures ont été mises en place.

1- Les différents accords de coopération

a- Les accords de Yaoundé

La première convention de Yaoundé a été signée en 1963 entre la CEE et EAMA. La deuxième convention est intervenue en juillet 1969.

b- Les différentes conventions de Lomé.

Lomé 1 signé en février 1975

Lomé 2 signé en février 1979.

Lomé 3 signé en février 1984.

Lomé 4 signé en février 1989 pour 10 ans.

c- L'accord de Cotonou

Le 23 juin 2000, nouvel accord a été signé à Cotonou. C'est un accord de partenariat conclut pour une durée de 20 ans avec une clause de révision tous les 5 ans et un protocole financier pour chaque période de 5 ans.

2- Le contenu des accords

Ces différents accords mettent l'accent sur la coopération dans des domaines variés.

a- La coopération économique

Au plan commercial

Les pays de l'UE à aider les ACP dans les activités de commercialisation de distribution et de transport.

Au plan agricole.

Ces accords permettent le libre accès des produits ACP aux marchés de l'UE.

L'UE apporte une aide alimentaire aux ACP qui connaissent la sécheresse ou un déficit de vivriers.

Au plan industriel

L'UE a mis en place avec les ACP un centre de développement individuel (CDI) qui accorde la priorité aux PME.

b- La mise en place de système de régulation des échanges.

Ce sont donc mécanismes créés pour compenser les pertes des pays ACP au niveau de l'exploitation de leurs matières premières de base.

Il s'agit du STABEX pour les matières premières minières.

Ces deux mécanismes doivent lutter contre la détention des termes de l'échange.

c- La coopération financière et technique

L'UE aide au financement des projets de développement des ACP par le canal de la banque Européenne d'investissement (BEI) et du fond Européen de développement (FED)

Les pays de l'UE font aussi des prêts à des conditions très favorables aux ACP, ils font aussi des dons et des aides à l'ajustement structurel : appui budgétaire.

d- Coopération culturelle et humanitaire

Cette coopération se traduit par une aide aux réfugiés des calamités naturelles et humaines. Il y a aussi l'octroi des bourses d'étude dans les grandes universités de l'UE aux meilleurs élèves et étudiants ACP.

e- Les nouvelles orientations des accords de Cotonou

Il s'agit dorénavant de :

-recenser les politiques de développement sur les stratégies de réduction de la pauvreté.

-Améliorer la coopération dans tous les domaines importants pour le commerce

-Lutter contre la corruption et renforcer l'exigence de démocratie de bonne gouvernance, le rejet des droits de l'homme. En un mot, la dimension politique dans la coopération

-La mise en œuvre de tous projets ou programmes se fera dorénavant avec la participation (consultation implication) de la société civile, (ONG,) et des acteurs économiques du privé. L'Etat n'est plus le seul interlocuteur de l'UE comme par le passé. Ce changement est dû aux détournements de fonds aux projets inadaptés aux besoins réels des populations et au fait que les populations cibles ne sont pas atteintes.

III- LES BILANS DES RELATIONS UE/ACP

1- Les actions

-Les relations UE/ACP ont inauguré une nouvelle forme de coopération entre le nord et sud.

-Les ACP bénéficient d'un marché potentiel en Europe ou du libre accès au marché Européen sans réciprocité.

-L'UE a mis en œuvre de nombreux projets dans les pays ACP par l'intermédiaire du fond Européen de développement (FED) dont le montant n'a fait qu'augmenter.

Il s'agit d'équipement socio économique : le marché de gros de Bouaké.

-Au niveau de la formation, l'UE offre des bourses et organise des séminaires de formations gratuites.

2-Les insuffisances des relations UE/ACP

Il s'agit :

-La suppression du STABEX et du SYSMIS malgré la persistance de la détermination des termes de l'échange.

-Le développement de la dépendance budgétaire des ACP à l'égard des UE

-Dans les négociations UE/ACP c'est souvent le point de vue de l'UE qui prime

- L'ingérence politique de l'UE qui lie l'aide à la bonne gouvernance
- La baisse de la part des ACP dans les importations.

CONCLUSION

Au total, il ressort que l'offre globale de l'UE à l'ensemble des ACP repose sur 3 piliers : le dialogue politique, l'appui aux stratégies de développement et la coopération économique et commerciale

Le partenariat UE /ACP demeure donc une contribution de l'UE au développement mais les nouvelles orientations de l'économie mondiale (globalisation) tendent à faire disparaître le système d'échange préférentiel tel que le partenariat UE/ACP.

Sujet : les relations UE/ACP contribuent-elles au développement des ACP

Sujet 2 : les relations UE/ACP un exemple de coopération nord-sud.